Capitaine MARCEAU

DU 134e RÉGIMENT D'INFANTERIE

LE

TIRAILLEUR SOUDANAIS



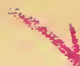
BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS | NANCY

RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7 | RUE DES GLACIS, 18

1911

Prix : 2 fr. 50



LE

Tirailleur Soudanais

PLANCHE I



ARCHER SOUDANAIS

LE

Tirailleur Soudanais

PAR

Le Capitaine MARCEAU

DU 134e RÉGIMENT D'INFANTERIE

AVEC SEPT PLANCHES HORS TEXTE ET UNE CARTE



BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1911

AVANT-PROPOS

Le tirailleur soudanais est à l'ordre du jour (c'est le mot) de l'armée, du pays et du Parlement. Ce vétéran déjà de nos conquêtes d'Afrique, familier aux seuls spécialistes de nos campagnes d'outre-mer, était hier encore un presque inconnu du grand public. On ne soupçonnait qu'à peine, en la métropole, l'effort accompli là-bas, en cette plus grande France d'entre-tropiques, depuis cinquante ans passés, par cet humble artisan de tant de notre grandeur morale et matérielle : le soldat noir. On ne le connaissait guère que par quelques échantillons vaguement entrevus dans l'apothéose d'une revue militaire ou à une parade de service à quelque foire-exposition. Et l'on ne gardait guère de lui que le souvenir d'un figurant exotique de belle allure sous un aspect un peu théâtral. Il a fallu qu'il meure souvent en portant toujours plus loin nos armes ou dans l'héroïque défense de notre honneur ou de notre drapeau pour qu'un peu de notre intérêt à son sujet réponde à tant de sacrifices.

Que du moins ceux dont il fut toujours l'auxiliaire admirable dans la tâche souvent ardue de notre expansion coloniale se fassent un devoir, en tribut de reconnaissance, de parler de lui et de le faire mieux connaître. De cette impulsion sont nées ces pages. Les diverses considérations et impressions y exposées doivent sinon leur valeur (ce serait outrecuidance), du moins leur sincérité et leur variété, aux circonstances toutes spéciales qui les ont permises ou provoquées.

C'était au prologue de la colonne d'Abomey en 1892. La formation du petit corps expéditionnaire qu'on voulait, de France, très réduit, n'allait pas sans quelques difficultés. On avait bien décidé l'envoi d'un bataillon de 800 légionnaires ; il fallait y joindre un bataillon de 800 noirs, et l'on n'avait guère sous la main que 600 tirailleurs et une compagnie dite de Haoussas. A la hâte on enrôla donc au Sénégal 300 indigènes dits volontaires. Recrutés grâce à l'appât d'une prime de 40 francs, grâce à l'attrait, dont on leur avait laissé l'illusion, de « faire razzias » et de « faire captifs », grâce enfin, pour un grand nombre, aux arguments plus persuasifs et plus frappants de chefs de village forçant les vocations hésitantes, 300 noirs, tirés de leur brousse et intensivement instruits pendant un mois, purent dès lors être décrétés soldats. Il faut dire tout de suite que nous ne prîmes le départ de la colonne qu'avec une compagnie formée de 150 de ces hommes.

Cette sélection était motivée de ce fait : le recrutement avait été tellement hâté, que, pour l'activer encore, on s'était cru obligé à quelques concessions aux chefs indigènes qui avaient amené leurs recrues et voulaient marcher avec elles, chefs militaires. Ils réclamaient une part de commandement qu'une fois consentie en partie, il avait été très difficile de leur limiter. Cette dualité dans le commandement menaçait d'être des plus préjudiciables à notre autorité et à tout esprit de discipline, et créait des confusions pleines de périls. Murés dans leur orgueil, jaloux les uns des autres sur le théâtre réduit d'un bataillon où se heurtaient à chaque pas leurs arrogances, ces chefs faisaient naître à chaque instant des incidents qui, s'ils avaient duré, nous auraient infailliblement conduits à l'anarchie. On obvia au mal en faisant, au moment du départ, un choix parmi les éléments les moins turbulents, en en provoquant le mélange et éliminant aux gardes d'arrière les chefs noirs les plus tapageurs. De là sortit donc cette compagnie de volontaires sénégalais qui devait prendre la colonne au début et la suivre pendant les trois mois de sa durée, en perdant au cours de ses dix-sept combats près de la moitié de son effectif.

De par sa formation même, composée des éléments les plus hétérogènes, les races les plus diverses s'y coudoyaient sous notre commandement. C'était l'amas, l'amalgame pourrait-on dire, de toutes les races avec

leurs innombrables croisements, de faces toutes sombres aux cheveux laineux, aux peaux couleur de charbon, de suie, d'acajou, de cuivre. C'étaient, comme ceux de Pierre Dornin, « le Ouolof au noir de jais ; le Tou-« couleur au ton mat, s'enorgueillissant tous deux d'être « de race supérieure et de sang guerrier, imposant leur « solennelle fatuité ; le Peuhl, pasteur, de teinte claire, « le Malinké, le Saracolais, de tempérament commer-« çant et industrieux ; le Songoy, ce dominateur d'au-« trefois, dont le regard vide accuse la légendaire lasci-« veté des femmes de son sang ; le Bambara à la figure « bestiale balafrée des trois entailles de la servitude ; le « Maure, grand seigneur du pillage, promenant, superbe « d'arrogante gueuserie, sa tête de bandit ou de Christ, « sa chevelure broussailleuse, ses loques sombres (1). »

Tout cet ensemble constituait donc le champ d'observations le plus complet qu'on puisse rêver, surtout au point de vue militaire, lorsqu'on pouvait l'étudier à la grande lueur de la bataille. Il en reste alors des souvenirs fortement burinés dans le passé, des impressions multiples, des idées précisées par un concours de faits venant se coordonner, se recouper, se corroborer les uns les autres, et d'où résulte, assez complet, un portrait bien défini, bien campé, de cet être aux multiples aspects : le tirailleur soudanais.

---

(1) Pierre Dornin, *Mesdames Tirailleurs* (*Revue de Paris,* avril 1906).

C'est le portrait de ce soldat que vont essayer d'esquisser ces pages, en en montrant les origines, le caractère, les aptitudes; en en disant les grandeurs et les faiblesses; en indiquant enfin l'emploi le plus judicieux que nous puissions en faire, sans nous laisser abuser nous-mêmes par le mirage des utopies.

LE
Tirailleur Soudanais

ORIGINES DU TIRAILLEUR SOUDANAIS

Le tirailleur soudanais actuel nous vient de trois races principales : le Ouolof, le Toucouleur, le Bambara.

Malgré de nombreux points communs, ces trois races ont chacune leur caractère propre.

Le Ouolof est l'habitant du bas Sénégal ; c'est un noir de haute taille, d'allure dégagée, quelquefois un peu grêle, de peau d'un noir foncé, de lèvres épaisses. C'est le plus civilisé de ces indigènes, parce qu'en contact avec nous depuis plus longtemps. Aussi, faut-il le dire, perd-il chaque jour un peu plus de ses qualités natives. Car, et ne sursautons pas, cette civilisation que nous lui apportons, nous n'avons pas su l'y préparer. Cette civilisation à laquelle nous nous sommes élevés le long de tant de siècles, nous la lui

avons donnée brusquement, à la fois, sans la doser, avec tous ses droits, mais sans ses devoirs, et nous l'en avons grisé. Il n'en a pris que toutes les libertés dont il a fait des licences et, sans reconnaître nos qualités, il est allé tout droit à nos défauts, s'affranchissant, en se les appropriant, de toute autre loi que celle de ses instincts. Alors le beau guerrier d'autrefois s'est amolli, s'est réfugié dans sa paresse et son indifférence arrogante; il est devenu le snob de la caste et de la case où son orgueil s'exaspère de tout le mépris qu'il affecte envers ses frères noirs qu'il traite de « sauvages ». C'est un nègre des « Droits de l'homme »; c'est un citoyen sans cité; c'est un « *électeu* » qui dédaigne nos uniformes : il n'est plus guère bon pour « faire tirailleur ». Aussi, même au régiment de Saint-Louis, trouve-t-on peu de Ouolofs.

Après le Ouolof et en remontant le Sénégal, nous rencontrons le Toucouleur, sorte de métis issu d'un mélange Peuhl et Ouolof. C'est un demi-noir au teint brun rougeâtre, le visage allongé, le front haut, le nez droit, la bouche mince. N'était la couleur, on pourrait se croire souvent, avec eux, entre Européens. Si le Ouolof est un musulman plutôt tiède, le Toucouleur, lui, est plutôt fanatique. C'est contre lui que nous avons soutenu, au Sénégal et au Soudan, nos luttes les plus opiniâtres; c'est à lui, presque exclusivement, que nous avons arraché toute l'Afrique occidentale, aux mains de ses chefs : El-Adj-Omar, Ahmadou-Cheikou et Mahamdou-Lamine.

C'est un guerrier d'essence. C'est un soldat de vocation qui ne se plie malheureusement pas toujours de bonne grâce à notre discipline militaire.

Enfin, remontant toujours le Niger, nous rencontrons une race d'où nous viennent actuellement plus des deux tiers de nos tirailleurs : les Bambaras, de la grande famille Malinké, à laquelle se rattachent les populations autochtones de l'Afrique occidentale. Beau type de noir très foncé, trapu, fortement musclé et charpenté, le nez court et largement épaté, les maxillaires puissants, les lèvres très grosses, l'encolure épaisse et fortement attachée, c'est un rude gaillard que complètent toutes les fortes vertus guerrières, mais que n'éclaire malheureusement pas une très vive intelligence, limitée à la compréhension d'idées simples et concrètes. On l'a judicieusement comparé, à ce propos, à « un myope dont la vue, pénétrante dans un rayon restreint, ne distingue plus rien, cette limite franchie, qu'un brouillard confus » (1). C'est un tirailleur qui unit la solidité du roc à sa dureté. Nous pouvons édifier presque exclusivement sur lui notre domination en Afrique. Du jour où, après quarante ans d'efforts sous les Faidherbe, les Jauréguiberry, les Boilève, les Dodds, les Brière de l'Isle, les Galliéni, les Borgnis-Desbordes, les Combes, les Archinard, nous avons pu avoir derrière nous cette race, nous avons marché à pas de géants à la conquête des territoires immenses

---

(1) Capitaine Obissier, *Tirailleurs sénégalais.*

du Niger, du Tchad et de l'Oubanghi. Le Bambara, c'est le tirailleur de Lamy, de Marchand, de Moll; c'est le tirailleur de Largeau; c'est la pierre angulaire de tout notre édifice colonial africain.

En dehors de ces trois origines principales, quelques tirailleurs nous viennent, en bien plus petit nombre :

Des Maures ou métis de Maures de la grande famille Berbère, pillarde et rançonneuse de la rive droite du Sénégal;

Des Peuhls, pasteurs nomades aux traits européanisés, venus de l'est, de l'Ethiopie sans doute, et dont la sorte d'empire fédéral est placé, au Fouta-Djalon, sous notre autorité;

Des Senoussos de la boucle de la Volta, soumis il y a peu d'années à notre domination et dont, au dire de quelques officiers, les qualités guerrières pourront, dans un avenir rapproché, concurrencer celles des Bambaras;

Enfin, on trouve encore çà et là, dans quelques compagnies noires, des débris des bataillons d'Haoussas de la Côte d'Ivoire. Cette dénomination était d'ailleurs erronée, le Haoussa, de race industrieuse, intelligente, commerçante, très nomade, venant du nord, n'ayant rien de commun avec nos anciens soldats, non de Behanzin, mais du bas de la côte, pauvres Nagos sans consistance, d'une douceur d'enfant, d'une bravoure sans élan, d'une résistance passive et résignée.

En somme, notre recrutement noir se limite à peu près à ces trois races principales : Ouolofs, Toucouleurs, Bambaras, tandis que se tarissent ou se sont taries déjà d'autres sources, telles que celles des tirailleurs gabonais, peu désignés pour nous être d'un appoint guerrier sérieux.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX
DES RACES « TIRAILLEURS »

Cette trinité noire d'Ouolofs, de Toucouleurs, de Bambaras offre des caractères communs et généraux qui ont pu justement faire appliquer aux tirailleurs qu'elle nous donne la fière épithète de « plus beau soldat du monde ». Quand l'Angleterre disait en raillant que nous avions en Afrique « de la terre légère, très légère, où le coq gaulois pouvait gratter à son aise », Stanley répondait : « Les Français ont pris la bonne part; ils ont le pays des soldats. » Puissions-nous savoir nous servir de cet admirable instrument de conquête et de domination et clore avec lui l'ère des coupables abandons qui, depuis l'Inde et le Canada jusqu'à Fachoda en passant par l'Égypte, jalonnent nos étapes coloniales !

Cette race de nos tirailleurs, car c'est une race commune sous l'unité du drapeau, possède donc, de l'avis même d'un homme qui se connaît en hommes, les plus belles qualités guerrières. Elle les tire à la fois, comme le remarque le général Langlois : *de son hérédité*, parce qu'aussi loin qu'on puisse remonter dans

l'histoire, l'état de guerre est normal en Afrique ; *de son état social*, qui lui enseigne la discipline ; *des dures conditions* de sa vie, qui la rendent endurante ; *de son insouciance*, qui la fait tenace ; *de son tempérament sanguin et fataliste*, qui la rend terrible dans le choc.

Les luttes permanentes de familles à familles, de tribus à tribus, de races à races ont imprimé à ces peuplades ce caractère guerrier qu'elles conserveront forcément pendant de longs siècles. Au surplus, ne s'agissait-il pas là, comme on pourrait le croire, de luttes désordonnées où bataillait au hasard ce guerrier, de luttes sans direction ni commandement ; mais c'étaient, pour la plupart du temps, des guerres organisées avec un esprit de suite, de décision, d'exécution souvent remarquable ; avec plan suivi, règles fixes, contrôles établis, à la suite d'entraîneurs tels que El-Hadj-Omar, Samory, Rabah, Behanzin.

Pour ne parler que de ce dernier, quelle n'a pas été notre surprise, à nos premiers pas au pays des fétiches protecteurs de la patrie envahie, de nous heurter à une organisation militaire de campagne des mieux comprises et des mieux appliquées : service de reconnaissance, préparation d'attaques, ensemble dans le choc offensif, choix de positions, préparation de défenses en des ouvrages judicieusement établis et jusqu'à un système impeccable de réapprovisionnement en munitions que nous vîmes fonctionner, malgré les difficultés inhérentes à la diversité de l'armement ennemi, lorsqu'au sortir de tant de brousse et de forêts,

nous pûmes, dans les plaines de Cana, combattre à découvert! On sentait chez l'adversaire l'intelligente direction d'un chef, au sens élevé du mot, et, dans ces combats, se manifestait l'instinct guerrier de tout un peuple éprouvé dans des luttes séculaires. Et nous n'étions cependant là qu'en présence d'une des plus reculées des barbaries.

Et quand, après des mois d'efforts, nous parvînmes à bout de cette héroïque résistance, ce fut avec confiance que nous ouvrîmes, aux soldats du roi vaincu, nos rangs, où ils accoururent d'enthousiasme pour y poursuivre leurs rêves de bataille.

Comment, ainsi, ces races guerrières ne seraient-elles pas, par surcroît, disciplinables? Même au cas où elles n'auraient pas connu la discipline de la guerre, ne sont-elles pas formées immanquablement à la rude école de la discipline sociale? Ce sentiment profond, ne le puisent-elles pas dans leurs conditions mêmes d'existence?

Toujours et partout le noir a obéi à une autorité dans ses groupements de villages, de castes, dans ses confédérations d'un autre âge qui sont pour nous comme une réminiscence du passé. Reclus a émis cette théorie que l'espace équivaudrait à la durée, et qu'à l'heure actuelle il suffit de se déplacer sur le globe pour y retrouver vivants tous les siècles de l'histoire humaine. « Tel peuple, dit-il, en est encore au Moyen Age, tel autre à l'existence antique des Doriens, tel enfin aux époques primitives. » Nul, mieux que ce pays de centre



GUERRIER DE LA BROUSSE

africain, ne justifie cette théorie (1). Là, nous revivons, pour ainsi dire, la féodalité. Qu'est-ce, en effet, que ce « tata » aux murs épais de « terre de barre » entourant tout un ensemble de cases solides et solidement défendues où s'abritent le chef, sa famille, ses proches, ses serviteurs; qu'est-ce, sinon l'enceinte féodale où viendront, au temps d'alarme, se réfugier et combattre les vilains de la campagne, où ils se feront tuer pour le seigneur? Qu'est-ce, au milieu de ce « tata » encore plus important, cette sorte de palais, ce Dionfoutou hérissé de défenses, où, l'espoir lui-même étant vaincu, le grand chef se fera sauter avec les siens comme Babemba à Sikasso; qu'est-ce, sinon le réduit suprême et glorieux du château fort? Partout c'est un rappel du passé. Dans cette multitude de seigneuries éparpillées au hasard de la brousse, où, souvent, on ne peut avancer sans marcher sur quelque chose de royal, on revit à chaque instant les institu-

(1) Et l'impression n'est pas fonction de la latitude, témoin ces lignes écrites d'aujourd'hui sur le désert du Thibet par le commandant d'Ollone :

« C'est une vision des premiers âges que nous avons sous les yeux. Ces savanes, ces monts aux neiges éclatantes, ce fleuve immense, rien n'a changé depuis le commencement du monde, rien ne porte la marque de l'homme : la nature ignore encore qu'elle puisse avoir un maître, et ce peuple en marche, à peine couvert de dépouilles d'animaux, mais armé de glaives et d'épieux, avec ces yacks puissants et informes comme les espèces disparues, c'est une horde préhistorique. O désert ! ta majesté ne réside point dans l'immensité de l'espace : souvent tes horizons sont courts et médiocres tes paysages ; mais ton infini est dans la durée. Sur toi les siècles passent sans marquer leur empreinte. Tu es toujours jeune, désert, et par toi l'homme aussi reste jeune, tel qu'aux premiers jours. Nous te devons les derniers Barbares, pareils, sans doute, à ce que furent nos pères ; grâce à toi, nous pénétrons plus profondément en nous-mêmes et, sous les acquisitions de la civilisation, croyons sentir tout au fond remuer l'âme ancestrale. » (Commandant d'Ollone, *Les Derniers Barbares.*)

tions des temps anciens avec leurs servitudes restées l'hommage et la foi, les droits d'investiture qui récompensent le soldat heureux, les contrats d'inféodation qui sont le rachat des esclaves, avec même, au fond du tableau, ce type, cette survivance d'un autre âge : le jongleur, le barde, le troubadour chanteur de gloire et chanteur d'amour; c'est le « griot » attaché à la personne de tout grand chef noir digne de ce nom, pour célébrer sa vaillance, ses exploits, sa générosité, sa clémence, sa grandeur d'âme.

Telle est donc restée cette société hiérarchisée, aux mille groupements, où naît et grandit le noir. Au sein de ces groupements, partout, il a toujours obéi à cette première et grande unité sociale : la famille... ou la captivité. Dès le premier âge, il a subi cette dernière loi, vestiges d'un passé où, souvent, se rencontre infiniment plus de liberté que dans la condition de bien des citoyens aux pays où ce mot plein de promesses s'étale sur les murs de tous les monuments. Au pays noir, l'institution de maître à captif est plutôt celle d'employeur à employé, partout où, bien entendu, notre domination n'est pas établie. Le chef de case assure, en paiement du travail de ses captifs (rien de l'oncle Tom), leur subsistance, les autorise à travailler trois, quatre jours par semaine pour eux-mêmes, à amasser, à se racheter, privilège que le noir refuse souvent pour rester à la famille (c'est le mot) où il a pris place. Il est juste d'ajouter que cela ne le sauve pas toujours des marchands d'esclaves.

Le nègre fait donc là, quelquefois en d'assez rudes conditions tout de même, un sévère apprentissage de la vie. Or, aux passages ou aux séjours en son village de nos colonnes guerrières, aux centres des postes français dont il a pu s'approcher, il a comparé avec cette image d'une autre société hiérarchisée, elle aussi, mais d'un aspect plus doux : le régiment. Il a vu le tirailleur fier et respecté sous son uniforme et sa prestigieuse chéchia qui en impose au chef noir ; il l'a vu nourri et payé grassement pour son service ; il l'a entendu conter, l'œil allumé, ses belles actions de guerre, les héroïques récits des campagnes passées, les espoirs fous des campagnes futures. Pourquoi ne se hausserait-il pas jusqu'à lui dans les rangs des « toubabs » ? Quels soucis d'avenir, de situation à assurer pourraient le retenir ? Quelles réserves, pour quels besoins, à lui qui se nourrit d'une banane et s'habille d'un rayon de soleil ? Et puis, dans la vie insouciante qu'il traverse, la seule profession régulière que nous ayons apportée, celle des armes, lui apparaît pleine de promesses. Alors, séduit par le triple attrait de la gloire, du profit et de l'uniforme, il vient à l'engagement.

LE RECRUTEMENT DES TIRAILLEURS

La conscription noire a toujours été et restera vraisemblablement toujours volontaire. Le décret le plus récent qui la régit, du 14 novembre 1904, établit un système d'engagement avec primes et renouvellement jusqu'à quinze années par périodes de deux et, mieux, de quatre années. Le taux des primes a souvent varié. Les plus récemment accordées le furent au bataillon d'essai d'acclimatement en Algérie, à Colomb-Béchar; ces tirailleurs reçurent une prime de 80 francs pour un engagement de deux ans, et de 160 francs pour un engagement de quatre ans.

Des cercles ou centres de recrutement assez nombreux sont fixés par le même décret. Là fonctionnent des commissions fixes militaires. Elles ne deviennent mobiles, en s'adjoignant un membre civil, qu'en cas d'insuffisance de recrues; cas exceptionnel, fort heureusement, la présence de ce membre civil, l'administrateur du cercle en général, donnant une sorte d'aspect d'absolutisme à son caractère, contre lequel l'administré est sans recours. Et là-bas, de l'usage à l'abus, le pas risquerait d'être facilement tenté.

N'est-il pas arrivé d'ailleurs, en bien des cas pressants, où la nécessité de levées immédiates se faisait impérieusement sentir, n'est-il pas arrivé de sauter illégalement par-dessus ces commissions mêmes? « En 1897, le commandant des colonnes qui opéraient sur la Volta, à l'est de Sikasso, était le chef de bataillon Caudrelier. Les troupes étant insuffisantes pour faire tête de tous côtés, il envoya à ses chefs de poste l'ordre de recruter, si possible, parmi tout ce qui se trouvait autour d'eux. La région était, du nord au sud, sur 300 kilomètres; de l'est à l'ouest, sur 150 kilomètres, en pleine opération, et Samory venait de massacrer la mission Braulot tout entière. Notre occupation du pays, avec grandes difficultés, datait à peine d'un an. D'où l'embarras des chefs de poste. Il fallait pourtant aviser. En pareil cas, « on se débrouille ». Et voici comment se débrouilla l'un d'eux. Deux ou trois cents porteurs de vivres étant parvenus à son poste, il en fit fermer les portes et, sortant du magasin vareuses et chéchias, il en revêtit les convoyeurs. On les mena à l'exercice; deux mois après, ces conscrits improvisés allaient à l'assaut. En fin de campagne presque tous rengagèrent. En 1904, quelques-uns d'entre eux étaient encore en service à la Côte d'Ivoire (1). » Ç'avait été, un peu plus hardiment poussé, notre système de recrutement des « volontaires » pour le Dahomey en 1892.

---

(1) *Revue de Paris*, février 1910 (Capitaine ***).

Et puis, il faut bien le dire, les charges budgétaires ou la prudence excessive de beaucoup de membres du Parlement dont la sensibilité s'accroît à chaque pas en avant sur la terre d'Afrique, ou dont l'imagination s'effare à chaque augmentation de nos forces coloniales, ne permettant cet accroissement qu'homme par homme, en filtrant, en quelque sorte, il est excusable de faire servir les circonstances de guerre imposées, à mettre, par ces coups d'enrôlement, la métropole en présence du fait accompli.

Et comment aurait-on le cœur et la raison à récriminer ou à réprimander sur ces faits, quand on songe que tant de pays turbulents, du Borkou à Saint-Louis, de l'Ouadaï au Congo, sont tenus en respect par moins de 10.000 tirailleurs disséminés sur un territoire dix fois plus grand que la France !

En d'autres temps, en un autre pays noir, à Madagascar, les premières unités de tirailleurs malgaches avaient de même été imposées aux crédits du budget métropolitain par la situation qui commandait, et le capitaine P... qui opérait. La légende, où toujours entre une part de vérité, veut même que ces premières compagnies n'aient dû longtemps, presque qu'à elles seules, à leurs seules ressources, leur propre subsistance ; et cela, grâce à une « masse noire » alimentée souvent par des artifices les plus ingénieux, sinon les plus recommandables. Grâce à l'établissement de cantines gérées par la main-d'œuvre militaire, où on attirait le tirailleur, des bénéfices, résultant d'un com-

merce violemment rémunérateur, allaient grossir la masse où l'on puisait souvent pour payer la solde tard à venir de la métropole. L'alcool y était surtout un « aliment » profitable. Vendu à prix élevé, d'où premier bénéfice, au tirailleur qu'il menait quelquefois à la prison par la porte de l'ivresse, le second bénéfice résultait de la retenue de ses centimes de poche (1).

Mais tout cela ne sont que mauvais souvenirs. Nous avons compris qu'il y allait de notre dignité et de notre sécurité de nous assurer, sur toute l'étendue de notre domaine colonial, un recrutement indigène régulier; nous l'avons réglementé, accru, pas encore assez toutefois, et nous ne nous tenons plus maintenant qu'à l'arrivée volontaire, délibérée, du jeune nègre venant, le sourire sur ses grosses lèvres, un éclair dans ses grands yeux, « faire tirailleur ».

Accueillons-le donc aussi simplement qu'il nous arrive, et, de ce pouilleux de la brousse aux boubous sordides, faisons rapidement, car le temps presse toujours en Afrique, un soldat de France sous l'uniforme convoité.

---

(1) Ce qui est certain, c'est que les objets les plus inattendus figuraient au nombre des achats soldés par la « masse noire ». C'est ainsi qu'en 1895 nous découvrions à Diégo, en un vieux fond de magasin, toute une série d'instruments de musique, aristons, etc., et même tout un orchestre de cuivre inutilisable faute d'exécutants d'abord, puis pour cause d'envahissement, par le pavillon de l'instrument, de reptiles, serpents, qui n'avaient pu sortir par l'embouchure. Mise en action de la fable de Donnay avec sa morale :

Dieu ! que le boa est triste au fond du cor !

HABILLEMENT, ÉQUIPEMENT DU TIRAILLEUR

L'uniforme convoité ! Ne peut-on regretter, à ce sujet, d'en avoir réduit presque à rien de coquet l'originale et sévère beauté d'autrefois ? Ce fut, pour le moins, une erreur de diminuer ainsi, sous le vague prétexte de considérations financières, le prestige d'une tenue qui, chez ces primitifs, a une valeur humaine et marchande. La simplification de l'uniforme ou la réduction du panache n'aurait pas dû être là un article d'exportation. Ce fut un contresens que la disparition de cette tenue de coupe et d'allure analogue à celle des tirailleurs algériens, mais de fonds sombres, sur lesquels s'enlevaient en ornements discrets, des parures d'arabesques jaunes.

Cette troupe, sous les armes, en grande tenue produisait un très bel effet, sous ces uniformes sévères où se détachaient sur l'ensemble la blancheur des guêtres, le rouge de la large ceinture et le bleu du gland de la chéchia enturbannée.

On a réduit aujourd'hui, après la suppression de l'uniforme de parade, l'habillement du tirailleur à sa tenue de campagne : veste et pantalon kaki (ou blanc),



SOUS-OFFICIER DE TIRAILLEURS ET UN VIEUX SERVITEUR

vareuse bleue molletonnée, ceinture de flanelle et chéchia. Il va sans dire que ce n'est guère là, presque exclusivement, qu'une tenue « de garnison », car au cours des fréquentes colonnes à l'intérieur, tandis que l'on s'éloigne chaque jour davantage des centres d'approvisionnement, les pièces de cet uniforme passent par toutes les transformations possibles jusqu'à ne plus rien avoir de commun avec leurs couleurs et leurs formes primitives. Seul un effet résiste dans son immutabilité : la chéchia. Tout peut s'effilocher, se réduire, se déchirer, se transformer sur le dos du tirailleur, la veste peut y devenir le boubou, et le pantalon le pagne, l'uniforme peut tomber à la défroque et la défroque à la loque, tout peut passer : la chéchia demeure. C'est qu'elle n'est pas seulement l'auréole, le porte-respect devant lequel s'inclinent les roitelets de la brousse, le talisman du soldat des toubabs, le point rose, ô Rostand, qu'on met sur l'i du tirailleur pour l'identifier, c'est à la fois tout cela et quelque chose de plus prosaïque et de plus pratique dans la multiplicité de sa destination et de ses services : c'est la coiffe étanche sous la tornade, c'est la tasse où l'on boit en frôlant la source ou le marigot, c'est le filtre aussi, c'est la calotte de jour bien enfoncée, sous les brouillards du matin, c'est le bonnet de nuit emprisonnant jusqu'aux oreilles dans la jouissance du sommeil béni du nègre ; et puis c'est encore le couvre-chef aux allures conquérantes (un peu la chéchia de Tartarin) pour séduire ou commander; c'est enfin, destination insoup-

çonnée, une troisième cartouchière où, dans un vaste ourlet circulaire formé par le bas relevé, le tirailleur dispose en couronne un supplément de munitions de tir que n'atteindra pas l'eau aux traversées des arroyos.

Voilà, en ses lignes générales, l'uniforme du tirailleur. Si on en a, avec raison, supprimé les brodequins, prison funeste aux pieds de ces hommes de brousse, en conservant les guêtres, on n'a peut-être pas assez généralisé l'emploi d'un accessoire dont l'utilité a pu être souvent constatée : la sandale, semelle de cuir fort maintenue par des lanières qui passent entre le gros orteil et le premier doigt — comme des cothurnes.

C'est grâce à ce « protecteur » que nous avons pu éviter à nos volontaires, au Dahomey, des blessures, non du fait d'ampoules ou d'excoriations, bobos que ne connaissent pas ces épidermes tannés, mais du fait des hautes herbes où nous marchions littéralement submergés des journées entières et qui, s'insinuant entre les orteils des noirs démunis de sandales, les « ciraient » en les coupant dans le mouvement de la marche.

Ainsi habillé, il reste à équiper le tirailleur : un fusil modèle 1886, un ceinturon avec épée-baïonnette et cartouchières, une ou deux musettes (une pour les vivres, une pour les cartouches), une toile de tente et c'est fait.

Point de havresac. Dans la toile de tente en kaki

imperméable (1), notre noir roule sa veste, ses effets de rechange s'il en possède et il porte cela en sautoir ou en rouleau sur les reins (il a réalisé ainsi depuis longtemps le sac du touriste) ou encore sur la tête comme il avait coutume de porter ses fardeaux dans la brousse.

---

(1) Deux toiles de tente forment celle-ci en une pyramide quadrangulaire (un piquet au milieu) des plus confortables, où nous dormîmes souvent, à trois ou quatre officiers.

INSTRUCTION MILITAIRE DU TIRAILLEUR

Ainsi paré (de *paratus*), le tirailleur est aussitôt mis à l'instruction en des classes spéciales de recrues qui, maintenant, chôment moins que jamais. Inutile d'insister sur ce que cette instruction doit avoir, et a toujours eu jusqu'ici, de hâtif, d'intensif; les besoins en soldats, chaque jour de plus en plus pressants, l'exigent. Là, vraiment, on travaille en vue de la guerre. Toutefois, pour initier, assouplir, familiariser le tirailleur à notre discipline, on l'astreint, après quelque temps rapide d'instruction individuelle, à l'école du rang serré. C'est là surtout un champ d'épreuve pour la patience du gradé européen.

Il faut avouer que lorsque, pour la première fois, on se trouve en présence de ces demi-sauvages aux faces barbares où roulent des yeux aux regards de bêtes traquées, où l'intelligence sommeille, où le fanatisme semble s'étendre comme un voile, on a comme une hésitation dans la confiance. Quoi! ce sont de ces pantins gauches et disloqués, de tenue simiesque, mal accoutrés dans leurs uniformes, de ces parias qui sentent encore la moisissure de leurs cases, c'est de ces

grotesques aux gestes ébauchés que sortiront des soldats? Eh oui! et rapidement et plus aisément qu'on ne pourrait s'y attendre.

Si, tout d'abord, l'œil inhabile ne perçoit, au milieu de tout ce noir, que peu de différences bien caractéristiques des physionomies, un peu d'habitude arrive assez promptement à permettre d'étiqueter sur ces visages d'ébène les noms aux syllabes heurtées et sonores comme des appels de tam-tam, les noms qui, pour la plupart dérivent de noms d'animaux (1), les Salla-Dior, les Bamba, les Iro-Dialo, les Amahdi-Diaro, les Keita, les Taraosé, les Mabenda-Fall, les Latir-Diouf, Saabou-Ciré (ô combien!); et des Ibrahima-Ka, des Baba-Ali, voire des Ali-Baba aux airs étonnés d'avoir permuté des voleurs dans les gendarmes.

Peu à peu, ces physionomies qui s'éclairent et se rassurent perdent de leur contraction, de leur figé; elles revêtent bientôt leurs caractères propres; elles deviennent alors des visages familiers avec leurs marques spéciales reconnaissables, des visages qui déroutent déjà moins notre esthétique d'habitués (comme le prétend à ce sujet Grosclaude) à considérer comme les types immortels de la beauté masculine l'Apollon du Belvédère, l'empereur Verus... et M. Ricard, ex-garde des sceaux.

---

(1) Les « Bamba », par exemple, se figurent être parents avec le caïman; les « Diaro » avec le lion ; les Dialo avec la perdrix ; les « Keita » avec l'hippopotame ; les « Taraosé » avec la panthère, etc. Naturellement, ces tirailleurs refusent toujours de manger la chair de « leurs parents ».

Au bout de quelques jours, le tirailleur sait à peu près se tenir dans le rang ; il tient son arme, le canon et non plus la crosse en l'air, il a perdu l'habitude de se moucher (dans le mouchoir du père Adam) au milieu d'un mouvement, il ne profite plus du commandement de « Fixe ! » pour s'accroupir à seule fin de satisfaire un besoin pressant ; il n'accroche plus ses sandales à son ceinturon au commandement de « En avant ! », il ne saisit pas, comme une opportunité, l'instant précis des « alignements » pour s'invectiver avec ses camarades. Il sait, par contre, se reconnaître à peu près dans les pièces de son habillement qu'il décore de noms approximatifs dans une langue métissée. Et cela, qui semble peu, n'a pas été tout seul, ni surtout sans l'aide précieuse, indispensable, du gradé indigène (1). Le gradé indigène est à ce moment-là la fée bienfaisante du gradé européen. Il n'en est jamais ni l'égal ni le subordonné, à grade équivalent, bien entendu ; il en est l'auxiliaire, le gradé européen ne doit pas l'oublier : c'est un interprète qui

---

(1) L'accession aux galons est assez difficile aux corps soudanais ; elle y est entourée de garanties sérieuses d'intelligence, d'instruction, de caractère, de situation morale qui ne se trouvent que rarement réunies chez le même individu. Des gradés indigènes commettent parfois des fautes graves parce que les consignes données ou le sens des responsabilités dépassent leur entendement. Comment d'ailleurs n'en serait-il pas ainsi, et à plus forte raison que chez les gradés européens, chez les gradés indigènes qui, « même très intelligents, comme le dit avec raison le capitaine Obissier, le sont autrement que nous ».

Le grade d'officier se donne avec une extrême réserve aux indigènes. On n'a pas remplacé le capitaine Mahamadou-Racine, officier de la Légion d'honneur. On voit encore quelques lieutenants ; moins rares sont les sous-lieutenants. On peut être certain qu'en présence de ces officiers noirs, vétérans de campagne, habitués de blessures, on se trouve toujours en face d'un héros.

doit le seconder, qui peut, à la rigueur et suivant les nécessités, rares, le suppléer, mais dont l'autorité a toujours besoin d'être soutenue et dirigée. C'est sur lui que l'on s'appuiera surtout dans la période d'initiation militaire du tirailleur, mais on devra surtout le surveiller, car si « y en a barder », comme il le dit lui-même, « ça barde » souvent un peu trop pour la pauvre recrue impitoyablement traitée de brute, de « sauvage », de « sale nègre » par un monsieur souvent beaucoup plus « ébène » que lui-même. Mais la civilisation du noir se révèle ainsi au mépris qu'il professe pour ses frères en couleur. Alors les commandements roulent, les appels s'entre-croisent, les injures éclatent, et quelquefois les coups ponctuent le tout, hors de la vue du blanc. Tout cela se déroule au milieu d'un concert de grossièretés telles qu'il serait à croire que, les premiers mots prononcés par des nègres étant d'ordure, la langue française ait besoin, comme les plus belles fleurs, des pires fumiers pour s'épanouir.

Enfin, au bout d'un certain temps passé à entendre baragouiner un approximatif français, la recrue soudanaise s'éveille, en ce Berlitz en action, à la compréhension de certaines idées concrètes et même abstraites. Pendant longtemps, quelquefois même pendant toujours, ses notions de langage graviteront autour d'expressions-types léguées dans la suite des temps par la tradition, de locutions dont on a consacré le droit d'asile et où reviendra, par exemple, comme

une formule fatale, nécessaire, l'entrée de toute phrase « y a » ou « y en a ». — « Quel temps fait-il? — Y en a pluie. — Où est le sergent? — Y a malade. »

Si on ajoute à cela l'adjectif « bon » on aura appris au tirailleur la moitié de la langue française, les choses humaines se divisant pour lui en deux camps bien distincts, celui où « y en a bon » et celui où « y en a pas bon ».

Ses camarades parachèveront cette instruction en l'initiant à quelques tournures ou adaptations, ignorées des grammairiens, comme par exemple, celle du verbe *partir* qu'il conjuguera « F... le camp » ou « F... la camp » sans aucune rudesse d'intention ni d'intonation. Il n'est pas rare d'entendre, comme le raconte Grosclaude, un planton dire, avec toutes les marques de respect, à un officier supérieur qui l'a envoyé chercher un lieutenant : « Mon commandant, y en a liét'nant f... moi le camp. » Cela signifie simplement que le lieutenant est sorti. Il suffit de savoir ce que parler veut dire.

Deux verbes à emploi très étendu sont également à signaler pour terminer l'édifice des connaissances linguistiques du tirailleur : « finir » et « gagner ». Finir, pour traduire, accentuer l'idée de cessation, de terminaison, d'achèvement. « Y en a finï mati » signifie « il est mort », la fin des fins ! Gagner, pour compléter l'idée d'acquérir de celle de recevoir (plus rare), de prendre, d'attraper (moins rare) même sans la pensée d'un gain réjouissant : « Y en a gagné malade. »

Nota. — Se méfier du jeu des homonymes chez le tirailleur si l'on ne veut s'exposer à cette petite mésaventure d'un colonel, notre hôte d'un jour, qui, demandant à table le sel au soldat qui nous servait, s'était vu aussitôt apporter son hanarchement de campagne.

Quant au langage écrit, l'activité fébrile des camps ne permettra pas d'ici longtemps de le faire sortir de la période d'essai et les temps sont encore éloignés où le tirailleur pourra transcrire cette profonde et saisissante pensée de l'arabe : « Gloire à Allah qui a permis à la plume de remplacer la jambe pour parler de vive voix ! »

A ces notions de français, complétées de quelques noms en nombre très restreint, se limiteront donc les connaissances du tirailleur, à moins qu'on ait affaire à l'élève de quelque sous-officier facétieux qui se soit amusé à dresser ce noir comme un perroquet, lui serinant les pires horreurs ou les galéjades les plus déconcertantes que l'autre rèpète, d'argot, sans comprendre, innocemment. C'est un peu de cette école que relevait, en mieux, en plus select, cet ineffable souverain de Porto-Novo qui portait sur sa sorte de casquette de chasseur d'hôtel l'enseigne « King Toffa » afin qu'en le rencontrant, personne ne pût douter de se trouver en face de quelqu'un de royal. Cette vieille brute (1) d'ami connaissait trois mots de la langue de ses protecteurs, qu'il débitait sur un ton uniforme,

---

(1) Cette épithète à une Majesté de ce genre est autorisée par toutes les exactions sanguinaires auxquelles il se livrait lâchement sur ses sujets quand nous avions le dos tourné.

sans y mettre aucune intention interrogative : « Bonjou ; ça va bien ? ». Un de nos sergents avait façonné un de ses tirailleurs sur la même expression, la lui faisant compléter de ces mots « m'en f... pas mal ». Cela pouvait paraître l'expression de la vérité, son auteur l'ignorait et nous crûmes digne d'arrêter court le zèle de cette linguistique.

Et c'est ainsi que plus tard on s'expose à rencontrer dans la brousse un personnage noir qui vous débite les compliments les plus inattendus comme le héros de cette aventure authentique et vécue il y a quelques années. Il y avait en ce temps-là, peu avant la conquête de Madagascar, il y avait à — mettons Diégo — un administrateur de caractère assez froid qui se vantait de n'avoir jamais ri. Quelques jeunes fonctionnaires de la colonie voulurent tenter l'expérience. Ayant appris l'intention du « patron » de faire une tournée chez les Antankares, peuplade du Nord sous l'autorité du roi Tsialane, ils prirent à part, quelques jours avant, ce monarque qui savait quelques bribes de français. Avec une patience inlassable, ils le stylèrent et parvinrent à lui faire réciter assez correctement une phrase qu'ils lui assurèrent être la formule de réponse au salut de l'administrateur. Celui-ci, à son arrivée avec sa suite dans le village, se fit présenter le personnage royal et lui dit en le saluant gravement : « Eh bien ! Êtes-vous satisfait, mon ami ? On me dit que vous savez le français. Si vous avez quelque chose à me demander, parlez sans crainte. »

L'autre n'entendait rien à ce speech; mais quand il eut compris que c'était terminé, il se campa, le poing sur la hanche, montra d'un geste immense la tribu rassemblée et, levant le verre qu'on lui avait donné : « A ta santé, guerrier! s'écria-t-il; à la tienne, Étienne! Tout pour toi, François! Sans rancune aucune! Et vive la République! » L'administrateur, du coup, faillit tomber en syncope; puis il regarda sévèrement l'un après l'autre les jeunes fonctionnaires, mais pas un ne broncha. Et tandis que l' « Officiel » s'éloignait, le roi, attendant une réponse, hurlait à tue-tête : « Tout pour toi, François! Sans rancune aucune! Et vive la République! » On s'amuse comme on peut aux colonies.

Pour en revenir au tirailleur, son intellect étant ainsi ouvert aux explications, complétées de mimiques, de très simples notions militaires, nous allons en faire rapidement un très suffisant soldat.

Son allure dégrossie à la manœuvre, à l'instruction individuelle, son esprit éclairé sur nos commandements, il faut sans plus tarder commencer son instruction de tireur. C'est la partie la plus délicate et la plus ingrate de son instruction. Il faut faire appel aux dernières ressources de l'imagination, de l'invention, de la patience surtout pour amener ce primitif à se servir à peu près correctement de cette arme de précision qu'est notre 1886. Et lorsque, après de nombreux tirs à la cible, on aura atteint le 50 % à 300 ou 400 mètres, on pourra s'estimer très heureux; ce sera le summum, « le jamais à mieux » auquel on puisse arri-

ver avec lui. Et pourtant, quelle passion pour le tir, quel amour de son arme chez le tirailleur ! Il n'avait jamais vu, avant son arrivée au régiment, que les vieux « moukhalas » à pierre, les tromblons aussi, que les bouniouls ses frères chargeaient de débris de toute nature pour aller chasser la gazelle, l'antilope, l'aigrette, quelquefois le fauve. Et voilà qu'il a maintenant à lui le grand joujou des toubabs, fin, léger, brillant, d'où sortent des balles qui traversent les troncs de ses palmiers, entament ses murs de pisé, vont porter la mort jusqu'où l'homme peut voir l'homme dans l'étendue de sa brousse, le fusil qui se charge tout seul ! Comment ne l'aimerait-il pas à l'égal de ses gris-gris, cette arme qu'il sent bien lui être une sauvegarde supérieure à tous les talismans de ses marabouts? Aussi l'entretient-il d'un soin jaloux, même aux jours les plus chargés de bataille. Lui dont la vie est si souvent contemplative, dont la curiosité s'aguiche difficilement, s'intéresse avant tout à son arme ; il l'interroge, la palpe, la scrute, la dissèque, l'étudie, la regarde fonctionner, la comprend enfin, et l'aime comme son bien le plus précieux. Seul son zèle d'entretien, qui pourrait inconsidérément aller jusqu'à fausser certaines pièces, a besoin d'être réfréné. Quelle est la recrue française qui s'intéresse aussi puissamment et même aussi intelligemment à son arme ?

On a dit souvent que le tirailleur noir est un mauvais tireur ; c'est que les circonstances n'ont jamais permis de parachever son instruction toujours restée à l'état

d'ébauche. Il doit, au contraire, devenir un tireur d'élite, lui dont le système nerveux si réduit n'a pas besoin d'être éduqué.

C'est, au combat (1), un tireur calme comme à la cible, qui exécutera, comme cela s'est vu, devant l'ennemi, et avec une correction de place d'exercice, le mouvement ancien de « replacez arme! » au milieu d'un feu de salve.

L'instruction du tirailleur se poursuit ainsi, rang serré et tir avec quelques déploiements pendant les deux tiers du court espace de temps dont on dispose avant de le mobiliser. Le reste suffira largement à lui inculquer les quelques principes de service en campagne qui lui seront nécessaires pour tenir sa place en opérations coloniales.

Ce qu'il faut, encore une fois, c'est le façonner à la discipline du rang, l'imprégner du sens et du respect du commandement, l'assouplir à l'obéissance absolue et passive. A cela on arrive plus aisément qu'on ne pourrait l'espérer. Les exercices d'ensemble, marches, escrime à la baïonnette, maniement d'armes, etc., séduisent ce grand enfant et l'amusent. Il se donne tout entier à cette école de parade qui est celle de la discipline aussi. Le nègre a d'ailleurs comme le singe, soit dit sans mauvaise intention de rapprochement, la faculté d'imitation excessivement développée. Et l'effort est relativement minime pour amener une classe de

(1) Si on sait le garder en mains.

recrues à manœuvrer avec une régularité et une précision que ne démentent ni l'entrain, ni même la fougue.

La revue traditionnelle du 14 juillet à Saint-Louis donne chaque année, sur la « place du Gouvernement », le spectacle d'une troupe noire évoluant et défilant avec une correction à rendre jalouses les troupes blanches.

Au cours de cet apprentissage où les gradés-interprètes interviennent surtout dans l'instruction théorique, le Soudanais a appris à « faire tirailleur ». Les principes de discipline qu'on lui a inculqués sont gravés en son cerveau neuf d'impressions. Il les respectera avec la conscience d'une foi jurée. Seules quelques-unes de ces âmes simples marqueront des sentiments sinon de respect du moins d'obéissance et de dévouement, plus expressément aux supérieurs directs qu'aux autorités de mêmes grades d'unités étrangères. Un tirailleur, quelquefois, acceptera d'un mouvement plus hésitant le commandement du gradé qui ne lui est rien directement qu'il n'exécutera spontanément l'ordre de son gradé direct. Simple et rare incident d'ailleurs chez ces natures primitives dont le dévouement va d'abord à ceux qui s'intéresse de près à elles.

SENTIMENTS ET APTITUDES DU TIRAILLEUR

On a dit avec grande raison : « Les nègres sont de grands enfants qui auraient des passions d'hommes » ; mot profond, d'une grande exactitude, qui précise admirablement l'âme noire.

Sous une indolence plus apparente que réelle, une nonchalance qu'engendre le soleil des palmiers et des bananiers, peut-être plus sage que toute l'inquiétude européenne toujours à tourner autour d'un point d'interrogation, une insouciance qui est le résultat héréditaire de l'absence de besoins, le noir, devenu tirailleur, cache les sentiments de l'enfant :

La confiance en la force qui le guide et le soutient ;

Le dévouement à qui l'aime ;

La vanité naïve qui découle souvent de son orgueil de caste ;

Le sentiment de justice ;

Le respect de l'équité ;

La haine de l'iniquité ;

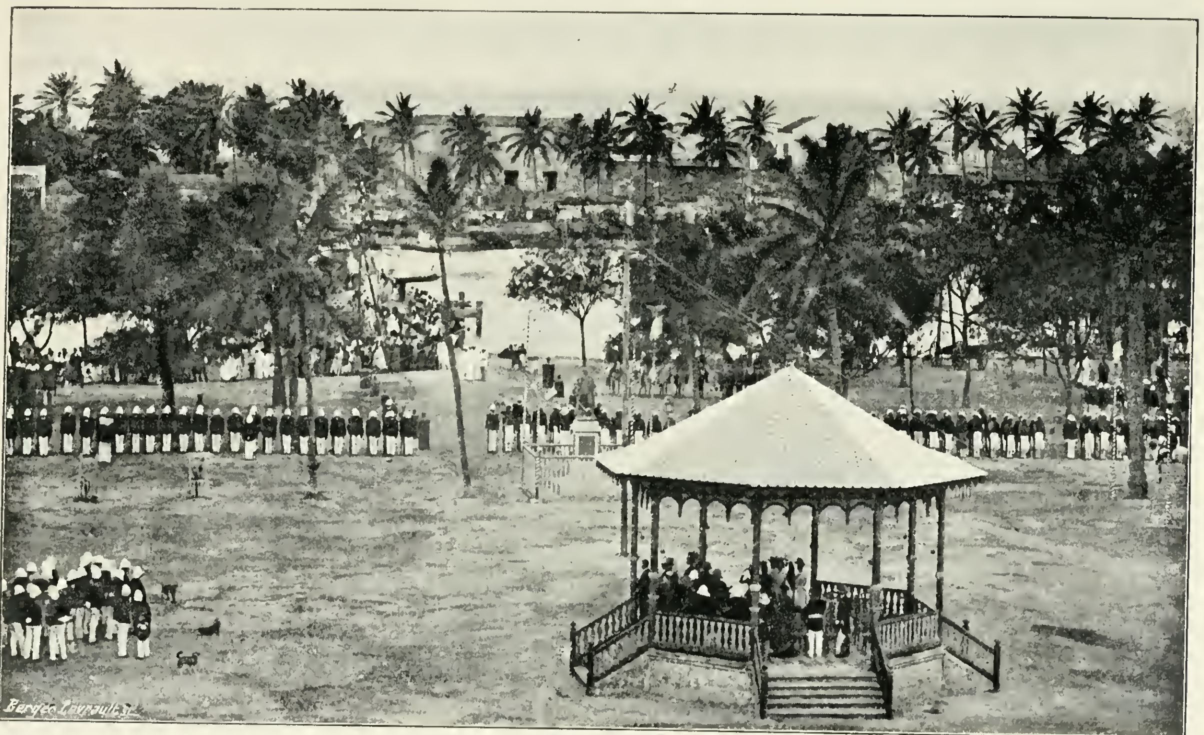
L'amour-propre uni à la fierté.

C'est par l'étude de ces sentiments chez chacun que le gradé européen arrivera à traiter justement le tirail-

leur, à lui appliquer une discipline spéciale tempérée de quelque bonhomie et d'un peu de familiarité.

En fait de répression, notamment, se rappeler à son sujet, ce mot de La Bruyère : « C'est perdre la confiance des enfants que de les punir des fautes qu'ils n'ont pas faites. »

Autant le tirailleur acceptera de bonne grâce le châtiment d'une faute commise (même le châtiment corporel — celui de ses mœurs), autant il pourra lui arriver de regimber contre une punition infligée à tort. Telle est souvent la seule raison des coups de folie tentés sur des gradés européens par des tirailleurs injustement frappés. Le gradé européen imposera d'autant mieux son respect qu'il l'établira sur son prestige de blanc. Les blancs sont si forts ! « Toubabs, y en a manière tout ! » Ils sont aussi puissants qu'Allah ! Le tirailleur ne cherchera jamais d'ailleurs autre part que dans son imagination une explication à la puissance des Toubabs. Il l'acceptera, après en avoir tant vu de manifestations, comme toute naturelle. Il s'en étonnera à peine. Nous avons vu, en remontant l'Ouémé et pénétrant au pays de mystère où nul Européen ne s'était aventuré, nous avons vu des nègres nous prêter avec tant de prodigalité les pouvoirs de dieux tout-puissants, que tout ce qu'ils voyaient pour la première fois de nos inventions modernes, vapeur, électricité sous toutes ses formes, tout leur paraissait, le premier moment de stupeur et d'admiration passé, comme naturel. Comme aux fils des plus hautes divinités, rien ne devait nous



REVUE DES TROUPES SUR LA PLACE FAIDHERBE A SAINT-LOUIS (SÉNÉGAL)

être impossible : « Y en a manière blanc. » Au pays noir, cela résume tout, évite toute recherche, toute explication fatigante. Quelquefois cependant, parmi les interminables bavardages, aux soirées tropicales, de ces éternels babillards que sont les tirailleurs, on entend de leurs bouches des interprétations étranges de ce genre : « Les Toubabs ont des fils de métal qui courent dans la brousse et dans l'eau, qui vont dans leurs villages, loin, très loin, vers le nord ; par ces fils ils causent tous les jours avec leurs femmes aux corps de lait, aux cheveux de soie dorée. Même, dit-on, ils couchent par ces fils avec leurs épouses... » Un autre aperçu de la « manière toubab » est celle qu'on peut entendre sur maintes lèvres noires et que le colonel Baratier fait conter par son boy (1) : « Dans le pays, de l'autre côté de l'eau, où nous habitons, nous possédons des femmes aux cheveux de soie (toujours !) plus fins que ceux des Peuhls, dorés comme le soleil (ô l'oxygénée !) ou noirs comme les plumes des corbeaux. Or, le diable sait que les blancs ont des femmes belles ; tous les ans il apparaît sur l'autre rivage, et là, il nous demande les plus jolies de nos compagnes en échange d'inventions nouvelles merveilleuses. » Et voilà pourquoi nous allons aux colonies. Ayant donné nos femmes au diable, nous sommes obligés d'en aller chercher ailleurs. Les nouveaux blancs qui débarquent chaque année sont ceux

(1) Lieutenant-colonel BARATIER, *A travers l'Afrique.*

qui viennent de troquer leurs épouses contre une application nouvelle de la vapeur ou de l'électricité. C'est une façon comme une autre d'entendre la relève coloniale.

Est-ce à dire qu'ils nous estiment encore heureux, en ce troc, de pouvoir nous dédommager en femmes noires? C'est douteux, car ils se rendent assez compte que leurs « zigaines » et leurs « moussos » ne sont guère de celles qui puissent provoquer une passion, les femmes de tirailleurs, heureusement, moins que toutes autres. Et

S'il n'est pas trop tard pour parler aussi d'elle,

que, du moins, « Mme Tirailleur » reçoive ici l'hommage qui lui est dû.

FEMMES DE TIRAILLEURS

Un profond philosophe a dit : « Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien. » S'il eût connu le guerrier du Soudan, il eût proclamé : « Ce qu'il y a de précieux chez le tirailleur, c'est sa femme. »

Dès qu'ici on parle du mari, il faut traiter de la femme ; elle en est inséparable. C'est, d'ordinaire, une grande et belle fille, à la forte poitrine, aux hanches larges, apte à porter ensemble charge et enfants.

Comment est-elle devenue la compagne du soldat ? Autrefois, et sans remonter à beaucoup d'années, la guerre favorisait ces unions, en était même pour le tirailleur le seul but. Là il « faisait captive » sans bourse délier. Dans les horreurs de la guerre, le tirailleur ne violentait pas, il épousait. Peu à peu, sans heurt, nous parvînmes à faire entendre aux soldats soudanais de générations plus récentes que la captivité du vaincu était un abus de la force auquel il était indigne qu'un homme vivant près de nous s'abaissât. Et, tournant la difficulté, nous avons remplacé le bénéfice « femme à l'œil » en fruit de campagne par une indemnité : la prime surélevée. C'est la prime aujourd'hui qui permet au tirailleur le mariage, c'est-à-dire l'achat en beaux

« khâliss » (notre monnaie) de la future payée aux beaux-parents 100, 200, 300 francs. Il est bien rare que le sentiment entre pour quelque chose là-dedans, et c'est, au demeurant, fort heureux, notre guerrier noir ne risquant pas ainsi, dans ses pérégrinations à travers la brousse, de subir le charme ensorceleur qui enchaînait Renaud dans les jardins d'Armide.

Il n'y a place là-bas que pour l'instinct du mâle ou du propriétaire.

Si ces peuplades, telles les premières légions romaines trouvant que « ça manquait de femmes », luttèrent quelquefois entre elles pour l'enlèvement de quelques Sabines noires, c'était pour la satisfaction seule de cet instinct. Le colonel Baratier l'a bien rappelé ; le seul mot d'amour du Sénégalais c'est : « Mon bouc suit ta chèvre ! » — « Voilà, dit le colonel, cette communion ayant un goût de fleur, la façon d'un peu se respirer le cœur, et d'un peu se goûter, au bord des lèvres, l'âme. » — Mon bouc suit ta chèvre ! — Mais si ce n'est pas de la culture de la petite fleur bleue que sort la femme du tirailleur, ce ne lui en est pas moins une compagne précieuse.

En garnison, ce lui sera une ménagère économe, propre, attentionnée, une mère parfaite pour ses enfants. Avec la maigre solde du mari (1) et la ration

(1) Tirailleur de 2e classe, 60 centimes ; de 1re classe, 70 centimes ; caporal, 98 centimes ; sergent, 1f45 ; adjudant, 3f 15. Les hommes de troupe ont en outre le système de la masse individuelle avec une première mise de 75 francs.

journalière (riz, 500 grammes; viande, 400 grammes; sucre, 21 grammes; café, 16 grammes; sel, 20 grammes; huile, 20 grammes; bois à brûler, 1kg 250), elle saura faire vivre le ménage en mettant même de l'argent de côté. La prime journalière de 15 centimes de la masse individuelle constituera, en outre, pour la communauté, une réserve trouvée à la libération, tout en entretenant en parfait état la garde-robe maritale. En colonne, « Mme Tirailleur » sera l'aide constante du mari.

A condition que le nombre de ces dames soit assez restreint pour n'être pas encombrant, elles remplacent avantageusement, si l'on peut dire, les fourgons de toute nature, de toute destination, fût-ce même ce qui resta notre cauchemar en colonne : la voiture Lefebvre. « Sous le faix des calebasses pleines, devant lesquelles reculeraient des coltineurs de profession et où elles empilent hardes, provisions, etc. (c'est le soldat-tender), elles marchent au pas des colonnes ultra-légères, sans se plaindre, braves comme leurs maris, malgré fatigues, privations et dangers. Ne les a-t-on pas vues, aux combats de l'Adrar, alors que les porteurs de munitions avaient fui, faire l'office de pourvoyeurs et ravitailler en cartouches les lignes décimées des maris qui faisaient le coup de feu?

« A peine au bivouac, les voici qui s'empressent à la distribution, allument les feux, préparent et portent le repas à leurs hommes partis en grand'garde; car, l'étape finie, les hommes, grâce à elles, n'ont point à s'occuper de ces mille nécessités fatigantes où s'absorbe le

soldat européen. Ils continuent à être disponibles et le rendement en temps utile du tirailleur est, de ce fait, supérieur à celui de l'Européen.

« Mme Tirailleur », dans une colonne bien menée, n'est pas gênante ; pour suivre inaperçue son mari elle se plie aux pires circonstances. Elle sait attendre l'accalmie sans murmurer, même quand l'aventure trop risquée l'a séparée de son tirailleur (1) » — à moins que celui-ci ne la laisse sans subside et sans délégation de solde. Alors elle ne badine pas, témoin l'aventure de certaines de ces dames à Tananarive. Aux temps de la rébellion sakalave, une compagnie de tirailleurs avait été envoyée, par alerte, dans l'ouest, nous laissant ses femmes « en dépôt » au dépôt. Quelques semaines s'écoulent sans que celles-ci reçoivent de nouvelles ni surtout de « khâliss » de leurs maris. Les têtes s'échauffent devant la bourse vide, et l'on commence à faire tapage. Le colonel Combes, le dieu des tirailleurs, Combo, comme ils l'appellent tous au Soudan, pour les avoir conduits à tant de victoires sur Samory, était avec nous. « Mmes Tirailleurs », en grand bruit, viennent à Combo pour « clamer » (pour réclamer ; la suppression par le noir du préfixe donne à la fois plus de couleur et plus de précision au verbe). Combo paraît. Le dieu parle — et parle de faire fouetter ses interlocutrices si elles ne reviennent pas au calme !... Le syndicat (n'en était-ce pas un ?) se disperse, mais se

(1) Capitaine X..., *Revue de Paris*, février 1910.

donne rendez-vous chez le général Galliéni. Là, elles recommencent à « clamer » tant et si bien qu'on se voit obligé de recourir, suprême espoir et suprême pensée, à la brigade de gendarmerie pour ramener l'ordre. En exécution des promesses faites à propos, des courriers spéciaux furent dépêchés aux maris et les choses s'arrangèrent dès lors rapidement.

Ceci montre au surplus que « Mme Tirailleur » n'est pas toujours l'image de la douceur. Fière de son union avec la force du soldat, elle use de son prestige sur la tourbe civile. Le tirailleur est quelqu'un au pays noir (1), son épouse y est plus que quelque chose. Au besoin, elle sait imposer et forcer le respect. Elle en arrive même, en pays étranger, à terroriser tout ce qui n'est pas femme de tirailleur, n'hésitant pas à recourir aux arguments *ad feminam*. A Madagascar, l'estime publique, celle des « femmes sauvages », comme les appelait cette épouse de soldat, ne lui donnait pas d'autre nom, par respect, que celui de « Mme Sénégal ».

Telle est la physionomie générale de « Mme Tirailleur ». Au point de vue esthétique, c'est évidemment un être très loin de nos conceptions habituelles à ce sujet. Pas plus que celle de leurs maris, la figure de ces dames n'est de celles qui puissent inspirer un pinceau à la Henner ou à la Vigée-Lebrun. Nous ne pouvons guère trouver que de la laideur sur ces faces aux

(1) Au Ouolof méprisant qui dit au tirailleur : « Tirailleur y a captif de blanc », le soldat noir répond avec fierté en montrant son épée-baïonnette : « Tirailleur y a captif de blanc, mais Ouolof y a captif de tirailleur. »

traits épais que surmonte pourtant avec un art si recherché et si patiemment subi un échafaudage toisonneux du plus original effet : multitude de petites nattes ou de petits tire-bouchons roulés dans de la gomme et l'huile de palme, ornés de pendeloques d'ivoire, de métal, d'ambre, de corail; ou bien casques haut dressés, en lourdes chenilles noires imprégnées de beurre de karité, tout cela ajouté à l'odeur *sui generis* de la négresse (il est vrai qu'en retour elle prétend que nous sentons le cadavre), tout cela généralement caché le jour sous des foulards de couleurs éclatantes, bizarrement noués et relevés avec des coins, des pans, des pointes.

Elles vont ainsi, bras et chevilles cerclés de bracelets de cuivre, la démarche assouplie par l'habitude des fardeaux. Elles vont, dans des roulements de croupes, de hanches, le pagne étriqué où se prélasse derrière leur dos leur négrillon, pour avoir les mains libres, ou le pagne collant qu'elles héritèrent sans doute des Égyptiennes du temps de Pharaon, ne revêtant qu'aux jours de repos et de fête le grand « boubou » d'étoffe de Guinée dont elles se parent comme d'un peplum ou d'une toge.

Car « Mme Tirailleur » se vêt décemment, plus par coquetterie que par pudeur. La pudeur « y en a manière blanc ». Elle ne la connaît guère qu'en notre présence... et encore ! La jeune négresse surtout semble toujours fière d'étaler, déjà femme à quinze ans, les secrètes beautés de sa triomphante jeunesse. Celle-là

PLANCHE V



TIRAILLEUR SOUDANAIS ET SA FEMME

seule mérite l'attention, tandis qu'elle parcourt en quelques bonds rapides ce court crépuscule de jeune fille noire (court comme tous les crépuscules d'Afrique) où se révèle le commencement de la femme dans la fin d'un enfant, où, à la grâce sauvage du bouton qui s'entr'ouvre, succède le charme de la fleur d'un jour.

Mais, pour quelques-unes de ces beautés aux corps frêles et souples de jeunes déesses, aux seins menus et fermes, à la croupe délicate, à l'architecture harmonieuse, combien de corps massifs, empâtés, déformés par la maternité, l'âge ou le travail; que de mamelles lourdes et sensuelles, vides ou tombantes, de ventres ballonnés et plissés, de croupes pesantes, de membres d'une grossière rudesse!

Mais le tirailleur n'y regarde pas de si près; pourvu qu'il soit bien servi, il trouve son épouse très satisfaisante et lui reste en général fidèle, se reposant de son affection sur ce précepte de la Sagesse antique: « L'homme doit être élevé pour la guerre et la femme pour le délassement du guerrier... et tout le reste est folie! » Aussi « Mme Tirailleur » ne se contente-t-elle pas de délasser son guerrier, elle le distrait et le divertit. Où ces dames atteignent leur maximum d'intérêt, c'est lorsqu'elles donnent à leurs maris « tam-tam », cet opéra du tirailleur. Il arrive qu'on fait tam-tam aussi bien en colonne qu'au bivouac ou au camp du poste. Les apprêts sont courts, les acteurs toujours dispos, les instruments toujours prêts.

On garnit grossièrement de peaux de bêtes tout ce

qui se présente en creux, calebasse, tronc d'arbre évidé, vieux mortier à mil : voilà l'instrument de fond. On sort les primitives guitares, demi-courges séchées, tendues de quelque dépouille d'animaux, sur lesquelles vibrent des cordes étirées; on se précipite sur les balafons en en faisant à la fois résonner tous les tubes de bois... Et en avant la musique !

C'est d'abord, en prélude, l'assourdissante cacophonie de tout ce qui tonne, grince, siffle, vibre et crie. C'est l'appel à la joie ! « Mme Tirailleur » s'excite au bruit et y excite ses voisines ; les négrillons eux-mêmes, entraînés par l'exemple, font tam-tam sur le dos de leurs mères. Et les danses commencent ! D'abord lentement rythmées et sagement conduites, danses honnêtes du foulard ou du poignard, se déroulant sur de plaintives mélopées.

Puis l'enflure du bruit et du mouvement s'accentuant, on passe aux trémoussements plus violents pour arriver bientôt au sabbat où s'égarent les têtes ivres de fracas, de soleil, d'imbéciles fanfaronnades. Le tam-tam grandit parmi les hurlements des femmes subitement frappées de folie hystérique. « Mmes Tirailleurs » entrent toutes maintenant dans le cercle où, la tête rejetée en arrière, les mains en avant, dans un cake-walk effréné, elles secouent tout le corps de brusques soubresauts. La figure bestiale, les yeux flamblants des lueurs de la femelle en rut, les mâchoires contractées, presque hideuses, les dents crissées, elles hurlent des appels presque obscènes, miment une brutale attaque

de quelque mâle ardemment désiré, tout cela dans des renversements de tête, des roulements de hanches, des tensions de croupes, parmi les vêtements à demi-tombés. La fatigue survenant, même parmi l'orchestre, le tam-tam espace ses coups, s'assourdit, se tait. Alors « Mmes Tirailleurs » s'arrêtent épuisées, l'écume aux lèvres, les yeux mi-révulsés, elles se reprennent au silence, ramènent leurs étoffes, et recouvrant conscience, s'échappent un peu honteuses du cercle des spectateurs ou (si l'on est en garnison) des spectatrices, même blanches, que ce spectacle attire toujours irrésistiblement.

C'est fini! On regagne la case, on va coucher les petits négrillons, joie du camp, les petits négrillons qu'on voit trotter partout la journée, dodus et nus entièrement, ou vêtus d'une ficelle, la bedaine gonflée de couscouss, cette bouillie sans saveur de mil pilé, vrais petits amours aux faces joufflues, aux cheveux frisottants, aux corps de même bronze, à la peau de même satin que leur mère, petits clowns drôles aussi avec quelquefois la tête rasée, moins une houppe soigneusement respectée, car il faut qu'à leur mort les envoyés d'Allah puissent les saisir et les emporter au ciel de Mahomet!

Telle est donc, en ses grandes lignes, la famille tirailleur vivant en campement spécial, deux, trois familles dans la même case, le même gourbi où la femme porte aussi hiérarchiquement que son mari la part d'autorité qui a pu être concédée à celui-ci. Mariage sérieux,

ménage uni où le gradé européen devra s'abstenir de pénétrer l'âme badine. Il y va de sa dignité, de son prestige aussi, de conserver en dehors de toute compromission où elle pourrait s'égarer, son autorité faite de sa supériorité morale. Le capitaine Obissier, de l'infanterie coloniale, a grandement raison en donnant les conseils suivants : « Il faut insister sur la réserve que commande au chef, quel que soit son grade, la présence autorisée des femmes dans les détachements. Il est arrivé que des gradés ont cru pouvoir s'oublier à rechercher les femmes de leurs tirailleurs, et si l'on pouvait démêler la cause vraie de certains actes d'indiscipline mal expliqués, il est probable qu'on la trouverait dans des oublis de ce genre. C'est là une faute dont ceux qui la commettent ne soupçonnent certainement pas la gravité; quelles que soient les circonstances, c'est d'abord un abus honteux d'autorité et une faute contre le devoir militaire aussi bien que contre le devoir moral. Enfin, aux yeux des indigènes, celui qui use de la femme d'autrui commet une action vile plus méprisable que le vol. Le voleur a contre lui les cadenas, les serrures, tandis que le débauché (1) n'a qu'à jouer de la vénalité ou de la passivité craintive, rarement perverse ici, de la femme. C'est ainsi qu'ils jugent dans leur esprit simpliste, et on doit reconnaître que leur conception de l'adultère ne manque pas d'une certaine valeur. »

(1) Loin des ceintures Prat ou de chasteté, au pays noir.

Le tirailleur, complété par sa famille, passe ainsi au camp d'instruction les quelques semaines qu'on lui fait vivre hâtivement pour l'envoyer, dès que faire se peut, « au front », comme disent les Anglais. Il est à peu près dégrossi, a des notions de discipline (peut-être un peu réservée à ses chefs directs), est initié à quelques mouvements d'ensemble, mais surtout de marches et de déploiements, à quelques notions de service en campagne (sûreté rapprochée en marche et en station); il connaît son arme. C'est un soldat probe et propre, encore tout imprégné de respect pour l'Européen et d'absolue confiance en ceux qui le commandent. Son instinct guerrier et ses qualités natives de race feront le reste : il peut entrer en campagne.

LE TIRAILLEUR SOUDANAIS EN CAMPAGNE

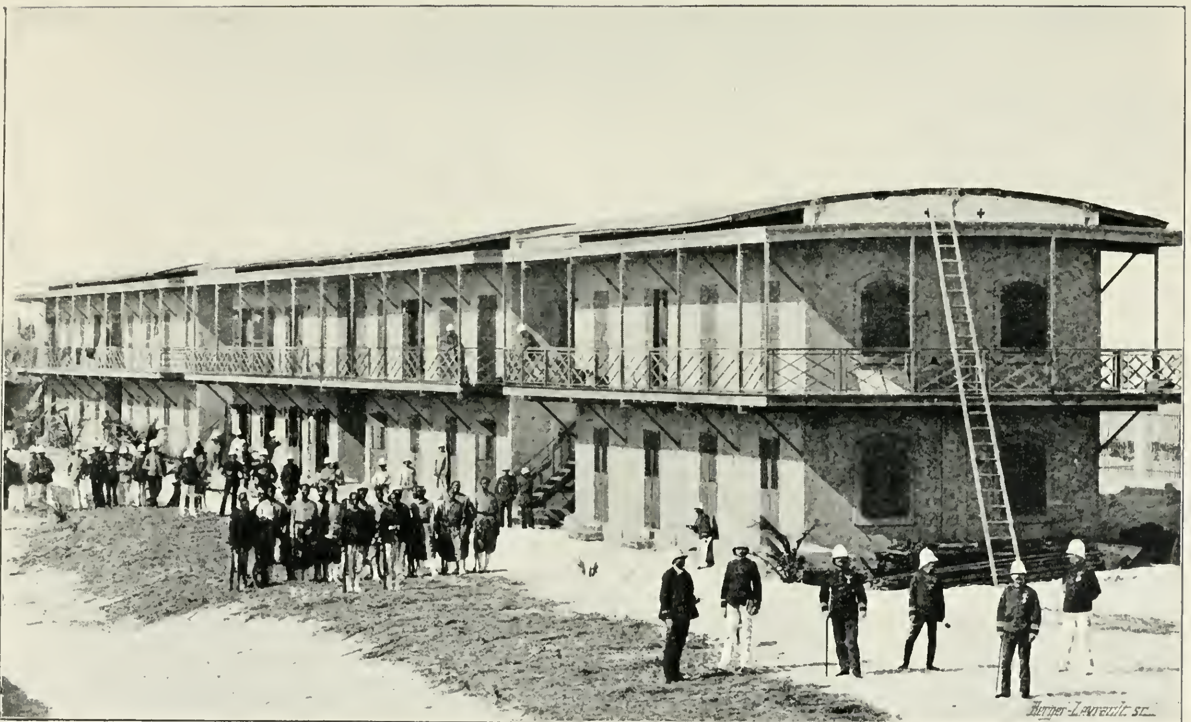
C'est au cours d'expéditions que se révélera surtout le tirailleur, là où les occasions se multiplieront de juger à chaque pas : de son endurance, de sa résistance, de son dévouement, de sa fidélité, de son courage, mieux, de sa bravoure, mieux encore, de son héroïsme.

Endurant et résistant, le tirailleur le doit à la fois à ses conditions de vie antérieure à son arrivée à nous, à son tempérament, enfin à sa religion qui lui est plutôt un code moral et physique. C'est, en général, un musulman. Cela peut être un musulman assez tiède, car il semble que, en paradoxe, le zèle religieux aille en se refroidissant des pôles à l'équateur, mais enfin, c'est encore un fidèle de la loi de Mahomet. Ce n'est presque jamais un fanatique, et, à ce propos, ceux qui parlent de panislamisme comme d'un danger général semblent bien des psychiques aux rêves troublés par des spectres d'irréalisables menées : les soulèvements de castes ou de tribus du centre africain n'ont jamais pris leurs sources dans l'exaltation de sentiments religieux, mais bien plutôt dans le trouble qu'apportait

notre conquête parmi les intérêts des caravanes de trafiquants d'esclaves. Il ne semble pas qu'on ait jamais à redouter le mot d'ordre d'une guerre sainte. Jamais le tirailleur ne l'entendrait, lui qui marcha si souvent avec nous contre ses hauts marabouts, ses sultans investis d'autorité religieuse, et dont il avait, tant d'années, subi le joug parfois terriblement pesant. Sans être fanatique, il restera un pratiquant souvent même assez démonstratif. Trois fois par jour il fera sa prière, tourné vers l'orient, à genou, étendant ses grands bras en un geste de supplique et, par trois fois, courbant son front dans la poussière. Quelquefois même il nous a été donné d'assister à ce spectacle, au combat de Dogba notamment : un grand sergent noir, plus ou moins marabout, se détache du rang et, passant solennellement devant les tirailleurs prêts à entrer dans la bataille, leur montre un papier déployé où, sans doute, est tracé un verset du Coran relatif à la situation ; chaque tirailleur remercie d'un signe de tête, gravement.

Mais la première des qualités que puise le tirailleur dans son éducation religieuse est la tempérance. Ce soldat est un sobre d'alcool, en général, et si on le sait tenir à l'écart des mauvais exemples, longtemps on le conservera dans l'immunité de l'ivresse ; si par la suite il y succombe, neuf fois sur dix l'Européen, gradé ou non, pourra en faire son *mea culpa*. Souvent, malheureusement, il est arrivé qu'au lieu de respecter son abstention comme l'une de ses plus belles vertus,

on l'a poussé à violer à ce sujet sa loi religieuse. N'est-ce pas ainsi qu'on fit entrer le vin à certains menus de tirailleurs algériens qui depuis... Adieu, Mahomet! Ne soyons donc pas les propres artisans de la déchéance insigne de cette rareté : un tirailleur antialcoolique. En pénétrant, en fin de campagne, à Abomey abandonnée par son roi après l'avoir brûlée, nous trouvâmes en beaucoup de sous-sols creusés, garantis par des planchers enlinceulés des cendres de l'incendie, nous trouvâmes quantité de liqueurs et de vins de toute nature. De la cave du roi, notamment, bientôt mise à jour par les légionnaires, nous remontâmes tout un arsenal de flacons et de généreuses bouteilles des plus séduisantes pour nous qui nous désaltérions, depuis deux mois, d'un litre d'eau saumâtre par jour. Or, tandis qu'on s'était vu obligé, en mesure radicale et pour préserver l'estomac, devenu trop spongieux, des légionnaires, d'arroser le sol d'une notable partie de cet alcool, nous fournissions en toute sécurité pour cette besogne nos corvées de tirailleurs, auxquels on ne pouvait faire accepter quelques fioles de sirop qu'en les leur assurant vierges de tout alcool. L'une de leurs plus grandes joies leur fut une distribution, en récompense, de noix de kola venues en hâte de la côte, grâce à la prévoyance du colonel Dodds. Ce fut là, d'ailleurs, avec quelques pièces de Guinée, les seuls profits qu'ils retirèrent, en nature, de la campagne où ils s'étaient promis de « faire razzia » et de « faire captifs ». Mais on ne pouvait « faire captifs » les



BARAQUEMENTS DE CADRES DE TIRAILLEURS

fuyards de ce Moscou en ruines et on ne razziait pas un bric-à-brac, même royal, comme c'était le cas. Ce leur fut donc une petite déception, car, en somme, notre volontaire ne se battait pas que pour l'honneur, et il avait perdu la notion de l'argent, depuis trois mois dans la brousse déserte avec des combats quotidiens. Il était alors dans cette disposition d'esprit qui eût pu, étant donnée sa fierté, amener sur ses lèvres la belle réponse du général Trobriand, aide de camp de Davout, au général prussien qui lui disait : « Vous autres, Français, vous vous battez pour l'argent, tandis que nous, Allemands, nous nous battons pour l'honneur. — Rien de plus naturel, répondit le bouillant officier, chacun se bat pour ce qui lui manque. »

Pour en revenir aux qualités d'endurance et de résistance du tirailleur, il faut proclamer qu'elles sont admirables, sans réserve, en son pays, mais ne pas y voir un article d'exportation. Le tirailleur supporte d'une façon merveilleuse, chez lui, les épreuves des marches interminables sous son soleil, des nuits écourtées, des repos réduits; dépaysez-le, ces qualités fléchiront sous une sorte de fièvre, analogue à nos fièvres coloniales, qui le prendra, le réduira, l'anéantira parfois, sans compter nombre d'accidents climatériques autres qui viendront encore l'éprouver. Le tirailleur est un admirable instrument de conquête, de pacification, de police en son pays, créé pour y vivre ; sachons en user au mieux de nos intérêts; ne faussons pas sa

destinée en l'employant là où il n'est pas fait pour vivre, ni pour une besogne à laquelle il n'est pas préparé.

Ce qu'il faut louer également au premier rang des vertus du tirailleur, c'est son dévouement. Dans son service de soldat il n'abdique rien de sa fierté. Le service, comprend-il, n'est pas la servitude. Être soldat du blanc, c'est participer de sa puissance, de sa force, de sa grandeur. Son uniforme n'est pas une livrée, c'est la marque d'une investiture, c'est le signe de la confiance accordée, de la part d'autorité reçue. Le dévouement du tirailleur est fait de tous ces sentiments, clairement ou confusément sentis. La pensée qui dominera sa vie de soldat est celle du respect du pacte conclu le jour de son engagement. On ne le trouvera jamais hésitant, pour quelque besogne que ce soit ; la « carotte » de nos troupiers lui restera inconnue ; inconnue aussi cette maxime qui préside souvent aux actes de notre soldat de la métropole : « Ne fais pas aujourd'hui ce que tu peux faire faire par un autre demain. » Des plus basses corvées aux actions les plus hautes des heures tragiques de la bataille où il ira à la mort, il acceptera tout avec la même sérénité, répétant, dans la simplicité de son langage, ce mot non dépourvu de grandeur et qui résume son état d'âme : « Y en a service ! »

Imprégné de ces sentiments, le tirailleur restera, même livré à lui seul, le soldat de sa fidélité et de son dévouement. L'histoire de nos conquêtes africaines

abonde en faits à l'appui de cette remarque. Les rappeler, c'est décrire l'héroïsme de ces braves gens.

En 1898, la mission du capitaine Cazemajou, accompagnée de l'interprète Olive et de dix-huit tirailleurs, arrive devant Zinder, ville d'une dizaine de milliers d'habitants, en avant de laquelle elle établit son campement fortifié. A leur demande d'entrer en pourparlers, le sultan-roi de Zinder répond aux nôtres par une invitation en son palais. Le capitaine, confiant, accepte; mais, aussitôt entré dans la ville, il est massacré avec son interprète; les deux corps sont jetés en un puits profond. Le sergent Samba-Taraoré et trois tirailleurs en visite au marché de la ville sont assaillis, garrottés et emmenés prisonniers au palais. Le caporal Kouby-Keita, resté au détachement, en prend le commandement et se met à repousser avec pertes les assauts ennemis qui commencent. Il somme le sultan de lui rendre ses chefs et ses camarades, et réussit à mettre le feu à quelques cases. Le sultan, effrayé, délivre les prisonniers et leur propose de les prendre à son service. « Rends-nous d'abord les corps de nos chefs », lui répondent-ils. Le sultan fait des promesses, irréalisables, et pour cause. Le sergent interdit les puits extérieurs pendant quatre jours, repoussant, à chaque nouvelle tentative des indigènes, des assauts de plus en plus nombreux. Mais devant cette nuée d'ennemis qui ne fait que croître, il se voit contraint à la retraite. Il se replie, « pour rendre compte » au premier poste, avec son détachement, emmenant ses tués, au nombre

de six, ses blessés, au nombre de huit ; quatre seulement restaient valides sur cette phalange poursuivie avec acharnement pendant trois jours sur une distance de près de 1.110 kilomètres (celle de Dunkerque à Perpignan).

Peut-on trouver, dans les annales guerrières, des faits d'armes plus admirables que celui-là? Ainsi que le dit le colonel Mangin (1) : « Ces soldats noirs, se dressant devant une ville pour réclamer les corps de leurs chefs, ont une grandeur antique. »

N'est-ce pas, en réduction, cette fameuse épopée de la retraite des Dix-Mille? La situation est la même. Les tirailleurs noirs, comme les hoplites de Cyrus, sont perdus au milieu de contrées inconnues. Leurs chefs ont eu le sort de Cléarque et des généraux grecs attirés dans un guet-apens, puis traîtreusement assassinés par le satrape Tissapherne, gouverneur persan. Rien de tout cela ne les abat. Ils arrivent, à force d'énergie et d'audace, à se tirer d'affaire aussi bien que les compagnons de Xénophon. Il ne leur manque, en vérité, que Xénophon lui-même pour égaler dans l'histoire les héros d'il y a vingt siècles. Il ne leur manque que l'*Anabase* pour perpétuer le souvenir de leur vaillance et d'un courage dont ils ne soupçonnent même pas toute la grandeur. Car, en cela, ces hommes ont encore un point commun avec les jeunes enfants. Ce qui fait le charme de l'enfant, ce n'est pas seule-

(1) *La Force noire.*

ment sa grâce, sa douceur, sa faiblesse, sa naïveté : c'est qu'il a tout cela et qu'il ne le sait pas. Ce qui ajoute encore, si possible, à la grandeur héroïque du tirailleur, c'est qu'il en ignore lui-même, en sa modestie naturelle, toute la valeur. Il n'a d'ailleurs, pour la chanter, que son « griot », ce barde que l'on trouve toujours dans les rangs de toute compagnie qui se respecte et qui, souvent, après une chaude affaire, s'en donne à cœur joie, à plein gosier, de clamer les hauts faits de ses chefs et de ses compagnons d'armes. Physionomie bien curieuse à étudier, en passant, que celle de ce philosophe, de ce chemineau chantant et insouciant de la vie, payé d'aumônes, paria de tribus, excommunié d'Allah, exclu après sa mort, même des lieux de sépulture, attaché à tout grand chef pour célébrer ses exploits ou l'amuser de ses mélopées qu'il murmure, ou de ses hymnes guerriers qu'il tonne avec, dans ses yeux dilatés, comme un reflet des épopées d'Afrique, des ruées de peuples, des folles chevauchées, des assauts endiablés, des mêlées furieuses d'où ne restent, sous le grand soleil, que d'horribles charniers et, sous le disque agrandi de la lune rouge, que des incendies de villages comme des feux d'herbe dans la plaine.

Si, comme on l'a dit, la tentation est la pierre de touche de la fidélité et du dévouement, ces qualités du tirailleur ont été maintes fois mises à l'épreuve. Les occasions ne lui ont pas manqué de nous fausser compagnie lorsque, loqueteux, après des mois et des

mois de colonne, mal nourri en des ravitaillements difficiles, non payé, il se trouvait, amené par le hasard des opérations, en présence des sofas de Samory, richement vêtus, fièrement montés sur des chevaux de choix, servis par de nombreux captifs, grassement nourris et semblant guerroyer dans l'opulence et la richesse. Rien de ces apparences, cependant, ne détachait de nous notre tirailleur, rien ne lui faisait regretter son sort. Sa gloire lui servait de compensation.

Un jour, en 1898, aux frontières du Dahomey, où se heurtaient les intérêts de France et d'Angleterre, nos tirailleurs se trouvèrent en face des soldats noirs anglais, élégamment vêtus d'uniformes ajustés, brillants, etc. Nos hommes commençaient bien à loucher vers eux, à les considérer d'un œil quelque peu envieux. Le lieutenant de l'escorte comprit, les réunit aussitôt et, avec une simplicité émue, leur parla de l'œuvre immense accomplie par les Français, aidés des Sénégalais ; il leur rappella tout ce qu'ils avaient fait ensemble, les pays conquis, les peuples soumis, les rois asservis, les territoires pacifiés... Ils l'écoutaient, émus eux aussi, des flammes aux yeux. Puis, quand il eut fini, un vieux sofa s'avanca, sortit du rang et résuma ainsi la situation : « Anglais, y en a bon pour pantalon; Français, y en a bon pour fusil ! » Parole digne de ceux qui toujours proclament : « Sénégalais, premiers des noirs; Français, premiers des blancs ! »

Cette fidélité et ce dévouement ne se démentent jamais chez le tirailleur, même lorsque la fortune de

nos armes l'appelle aux pays d'outre-mer. Voici, par exemple, un épisode de la pacification de Madagascar :

Le 8 août 1897, un convoi de trente bourjanes (porteurs) portant 40.000 cartouches et 150.000 francs en argent, quittait le poste de Tsiromandidy, à destination d'Ankavandra, sous l'escorte d'un caporal et huit tirailleurs sénégalais commandés par le sergent Bruneau, de la 3e compagnie du régiment colonial. Le 9 août, vers 11 heures du matin, au passage d'un cours d'eau, le petit détachement se trouve tout à coup en présence d'un fort parti de Sakalaves qui, embusqués derrière les arbres et dans les hautes herbes, ouvrent le feu sur l'escorte pour chercher à s'emparer du convoi. Le sergent Bruneau, sans se laisser effrayer par le grand nombre de ses adversaires, donne ses ordres avec le plus grand sang-froid, rassemble le convoi et dispose sa petite troupe pour répondre au feu nourri des Sakalaves. Au deuxième feu de salve, il tombe mortellement frappé d'une balle à la tête. Le caporal Allah-Dimoun-Sisoko prend aussitôt le commandement, mais tombe bientôt à son tour, la cuisse fracassée par une balle. Il n'en continue pas moins à diriger le feu et à tirer assis, jusqu'à ce qu'il meure, atteint d'une nouvelle blessure à la tête. Le tirailleur de 1re classe Samba-Denfako le remplace et, bien que blessé lui-même au bras gauche, il ne cesse de diriger le tir de ses camarades agenouillés autour des caisses de munitions et d'argent abandonnées de leurs porteurs et confiées à leur honneur militaire. Les Saka-

laves se retirent enfin après de nombreuses et sérieuses pertes. Ce fait d'armes eut les honneurs d'un ordre du jour où le général Galliéni rendit officiellement hommage « aux tirailleurs, ces braves gens aux anciens desquels, rappela-t-il, il dut la vie aux jours de sa captivité au Soudan ».

Quoi de plus beau, en effet, à l'actif de ces hommes et de leur chef ? Et n'a-t-on pas décerné les honneurs du bronze à des héros qui n'étaient pas au-dessus de ceux-là ? Et, pour ne pas quitter la grande île, que trouver encore, en notre histoire, de plus grand que ceci :

En novembre 1904, au moment de la rébellion du Sud, à Farafangana, le sergent Casalonga apprend qu'un poste éloigné est sérieusement menacé. Il part aussitôt à son secours avec dix tirailleurs sénégalais. Au premier village, la petite troupe est attaquée à l'improviste et cernée par plus de cinq cents rebelles. Elle se réfugie dans le temple protestant. Là, pendant dix jours, elle repousse tous les assauts, et, quand l'ennemi peut enfin pénétrer dans le temple, il ne trouve plus que les cadavres de ceux qui, avant de mourir, avaient brisé leurs armes et détruit leurs munitions (1).

Ces beaux faits d'armes, qui mettent en lumière chez le tirailleur non seulement les qualités de fidélité

(1) Le 17 avril 1911, le général Leydet, gouverneur de la Corse, inaugurait la statue du sergent Casalonga à Alata, son village natal.

PLANCHE VII



UN GRIOT

absolue, d'esprit de dévouement poussé jusqu'au sacrifice, mais aussi son sens très net des responsabilités, ne sont pas des faits isolés. D'autres fourmillent, semblables, à chaque coin de notre conquête africaine.

Dans le haut Sénégal, c'est le sergent Assek-Sar qui, escortant 100.000 francs avec huit tirailleurs, est assailli par cent vingt cavaliers toucouleurs. Blessé de deux coups de feu, avec la moitié seulement de ses tirailleurs indemnes, il réussit à remettre intact son dépôt.

En Mauritanie, c'est le sergent Samba-Diop convoyant des vivres et, avec une escorte de douze tirailleurs, attaqué par une nuée de cavaliers maures. Le petit détachement prend position en un bouquet de bois ; il n'a qu'un paquet de cartouches par homme ; chaque coup abat un ennemi ; puis, les munitions épuisées, les vaillants défenseurs s'élancent à la baïonnette et tombent percés de coups de sabre. Le sergent en reçoit soixante-quatorze pour sa part.

En Adrar, le 11 juin 1908, c'est l'intervention opportune du sergent Ouelo-Koulibaly et de ses dix tirailleurs qui sauve une situation difficile. Le vétérinaire Amiet escortait, avec trente tirailleurs et onze goumiers, un lourd convoi de chameaux et d'ânes. Ces derniers, échappés de la petite colonne, gagnent la brousse, et le sergent Ouelo-Koulibaly est envoyé à leur recherche avec dix tirailleurs. Assailli par quelques cavaliers ennemis, le sergent les met en fuite, lorsqu'il entend une vive fusillade dans la direction du

convoi. En hâte il ramène sa petite troupe et intervient juste à point pour empêcher le convoi de succomber, au moment où les femmes de tirailleurs amenaient sur la ligne de feu les dernières caisses de cartouches, et où même quelques-unes y remplaçaient leurs maris blessés.

Tels sont, entre tant d'autres, les épisodes les plus saillants où se soit révélé le tirailleur. Tels sont, entre mille, dignes du souffle épique et de la plume d'un d'Esparbès, les exploits de quelques-uns de tant de ces braves gens tombés souvent, comme le dit le colonel Baratier, « après des prodiges de valeur, au cours de conquêtes accomplies silencieusement, presque en cachette, afin de ne pas émouvoir l'opinion toujours prompte à s'alarmer, toujours portée à demander des résultats immédiats sans vouloir regarder le but poursuivi ».

A ces vertus de fidélité et de dévouement chez le tirailleur, y a-t-il quelques exceptions ? A la vérité, elles sont si rares qu'elles demeurent même inconnues. Et pourtant, quelles facilités le soldat noir ne trouverait-il pas, s'il le voulait, pour se soustraire à notre autorité et se libérer de son contrat d'engagement ? Quelques pas dans la brousse et le voilà redevenu, en toute sécurité, le bounioul à l'abri des bulletins de recherche aussi inconnus là-bas que le gendarme. Plus d'identité qui le signale, c'est le nègre du commun. En dépit de cela, cependant, pas de défection, ou si peu qu'il faut, pour y croire, en trouver une trace, sous

la plume du colonel Mangin (1), qui semblerait une légende contée par un autre officier.

Même l'affaire Voulet-Chanoine vient, si paradoxal que cela paraisse, à l'appui de cette assertion. Au premier instant, et malgré les exhortations du colonel Klobb : « Tirailleurs de Tombouctou, reconnaissez votre colonel ! », les tirailleurs obéissent à Voulet par réflexe, pour ainsi dire. C'est là, de leur part, une manifestation de cette discipline exclusivement parfois réservée au chef direct, comme il est dit plus haut; c'est l'instinct d'obéissance de l'homme dévoué exclusivement à celui qui l'aime, le soutient, le guide, le commande. Le chef de ces tirailleurs, c'est Voulet, qui les a toujours vaillamment conduits, en lequel leur foi s'est accrue de tout le prestige commun de deux années de randonnée heureuse.

Comment s'imagineraient-ils que ce chef pût leur donner un ordre criminel ?

Mais lorsque, ensuite, aux propositions de Voulet, ils comprennent ce qu'il leur demande et ce qui les attend s'ils acceptent, ils se reconnaissent. Ce qui aurait pu séduire une bande de sofas de Samory, ils le repoussent. Ce sont, eux, des réguliers, des réguliers français; ils sentent, obscurément peut-être, mais sûrement, que l'acte de leur chef en a fait un révolté ; libre à lui; ils ne le suivront pas, et, lorsqu'il voudra les entraîner de force en des aventures qui en fe-

(1) *La Force noire.*

raient des rebelles, ils résisteront et finalement le massacreront.

Nous avons vu le tirailleur fidèle et dévoué jusqu'aux extrêmes limites, nous l'avons vu en même temps héroïque; il faut compléter son portrait par l'éloge de son courage, de sa bravoure à toute épreuve, toutes qualités qui justifient l'hommage à eux décerné par un officier anglais : « Si l'Angleterre avait vos soldats noirs et leurs officiers, toute l'Afrique nous appartiendrait depuis longtemps. »

La guerre, pour le tirailleur, c'est son élément; là, il faut admirer sans réserve ce soldat pour qui le combat est une fête et la mort un jeu; la bataille, il l'a dans le sang; il ne la subit pas, il la vit intensivement. Nul besoin de l'y pousser, mais bien plutôt de l'y retenir, ce qui n'est pas toujours aisé. Une ligne de tirailleurs livrée au feu à volonté, c'est de la vapeur à haute pression qui risque de faire éclater le commandement. Dans une assourdissante tiraillerie, le soldat noir finit par ne plus même ajuster ses coups; aux combats devant Cana, des hommes d'une très ancienne compagnie sénégalaise tiraient, à genou, sans épauler, la crosse restant sur la cuisse droite. Aussi sera-t-il sage de conserver les feux par salves le plus longtemps possible chez ces hommes dont les nerfs ne s'excitent qu'au déchaînement du bruit. Et encore sera-t-il souvent difficile de les maintenir longtemps à tirer de la même position. Bientôt ces faces noires se tourneront à demi vers le gradé et, l'œil brillant, le sourire sur

leurs dents aiguisées de jeunes loups, demanderont avec insistance : « Baïonnette ! baïonnette ! » Alors c'est la ruée à l'assaut où surgit, en cette incomparable troupe de choc, toute la reffervescence des vieux instincts primitifs et sauvages. En Afrique, mieux encore que partout ailleurs, l'arme blanche est l'*ultima ratio* nécessaire ; c'est elle qui dénoue toujours, et le plus rapidement possible, les situations les plus tendues (1). Encore est-il besoin, le plus souvent, de préparer cette action et, pour cela, de rester maître du feu du tirailleur le plus longtemps possible. On y arrive en s'imposant, au combat plus que partout ailleurs, à ces hommes. Un jour de combat au Dahomey, où le feu soutenu depuis longtemps n'éclaircissait pas la situation, un peloton de la compagnie de volontaires, qui venait d'avoir son lieutenant tué d'une balle au front et qui s'exaspérait des pertes subies, mettait tout à coup, sans ordre donné, baïonnette au canon et allait s'élancer, au risque de rompre, en cette brousse intense où la liaison était difficile, un ordre de combat nécessaire ; c'était la paralysie forcée d'une partie de la chaîne et la rupture d'un ensemble judicieusement imposé par le commandement. D'autre part, la « fuite en avant » d'une petite unité non soutenue l'eût vouée à un échec certain et eût été un sacrifice inutile. L'offi-

(1) Il nous est arrivé, aux combats sous Cana, de partir à la baïonnette presque sans préparation par le tir. Le Dahoméen, ce soldat de toutes les bravoures (fanatique, patriote, etc.), cet admirable adversaire qui se faisait hacher sans bouger par la mitraille, détalait aussitôt à l'aspect de la baïonnette et à la sonnerie de la charge qu'il reconnaissait.

cier, le capitaine, qui commandait voit le danger et, se précipitant en avant du peloton qui s'élançait déjà, il l'arrête, le maintient; sans souci du feu adverse qui redouble d'intensité, le dos tourné à l'ennemi, face à la petite troupe, il commande et obtient pendant une minute (de lentes secondes en ces circonstances) un maniement d'armes très correctement exécuté. Les tirailleurs, subjugués par ce bel acte d'énergie, obéissent dès lors comme à la parade, et, de ce moment, la plus exacte discipline ne cessa de régner parmi eux. Le prestige de leur officier était sorti de cette épreuve accru, en l'esprit du tirailleur, de tout le dédain qu'il avait montré à l'ennemi et de toute la protection d'Allah dont il était visiblement entouré!

Il faut savoir enfin rester maître du tirailleur, au combat, jusqu'aux plus extrêmes limites, jusqu'après la victoire, si l'on ne veut se voir obligé de l'arracher aux pires violences qui peuvent l'amener à s'acharner sur les blessés et à se ruer avec une joie diabolique à la mutilation des cadavres ennemis. C'est alors qu'afin de l'arrêter sur cette pente sauvage et de l'amener à une conception plus humaine du combat, il faudra d'avance avoir étudié et pénétré cette intelligence de primitif avec toutes ses soudaines impulsions, tous ses déchaînements irraisonnés, de cet être brusquement bon ou subitement brutal, s'abandonnant aux pires instincts quand la surexcitation de la lutte, le bruit, la vue du sang, les font surgir en lui dans une sorte de griserie.

Ces légères ombres au tableau ne doivent pas cepen-

dant faire passer le tirailleur pour un soldat indiscipliné au combat. Bien loin de là. Il s'agit simplement de savoir le garder dans sa main. Et cela sera toujours très facile si l'on s'y prend dès le début. On peut lui appliquer sans restriction cette indication, prise sur le vif, de notre titre XIV du Service en campagne et qu'il justifie de tous points : « Nulle part le soldat n'est plus obéissant ni plus dévoué qu'au combat. Il a les yeux constamment fixés sur ses chefs. Leur bravoure et leur sang-froid passeront dans son âme. » Si la bravoure n'a pas besoin, pour le tirailleur, d'être cherchée dans les yeux de son chef, du moins, au début de l'action, parmi le sifflement des premières balles, se retournera-t-il fréquemment et instinctivement vers ce chef surtout pour juger de son attitude et assurer par elle son plus de confiance en la victoire. Se sentant au pouvoir d'une volonté forte, calme et réfléchie, il se dépensera sans compter, se donnant jusqu'à son dernier souffle, lorsqu'il tombera pour ne plus se relever avec, pour son officier, un dernier regard que celui-ci ne peut plus oublier lorsqu'une fois il s'est posé sur lui.

La bravoure du tirailleur est, comme il a été dit, toute de race, d'atavisme ; c'est chez lui une sorte d'instinct naturel. Elle peut encore être surexcitée par un peu d'amour-propre, beaucoup de fierté, énormément d'orgueil, mais aussi par une confiance illimitée en ses « gris-gris ». Sous son vernis de musulman, le tirailleur est resté quelque peu fétichiste ; il croit

communément et aveuglément en l'absolue sécurité qu'est censé lui procurer ce chapelet de « gris-gris » qu'il porte au cou sur sa vareuse, en scapulaires : sachets d'étoffe où sont cousus quelques versets du Coran, où sont enfermées quelque dent, quelque coquille, quelque bizarre grenaille, tout une variété de choses hétéroclites et de destination particulière : « Y en a gris-gris contre la fièvre, contre les balles, pour z'enfants! » etc., toutes choses qui lui sont vendues très cher par le marabout, sorte de prêtre mi-sorcier, mi-médecin. Un tirailleur est-il tué malgré ses gris-gris, « gri-gri là y en a pas bon! » On blague le tirailleur qui s'est fait enrosser, si l'on peut dire, et voilà tout! Les assises de sa foi et de sa confiance n'en restent pas moins inébranlables. Et celle-ci demeurera longtemps un admirable point d'appui offert aux conducteurs de ces hommes qui souvent, en fin d'expédition, viennent au blanc sorti indemne de la fournaise lui demander en suprême récompense un peu du gri-gri qui a dû le préserver... Et puis, ne raillons pas trop ces simples, hommes des cités éclairées, des pendeloques en médailles de Saint-Georges et des oracles pieusement recueillis de nos pythonisses modernes à un louis le grand jeu.

Quoi qu'il en soit, faite de son fanatisme, de son fétichisme, de son fatalisme ou simplement de son amour du danger, la bravoure du tirailleur n'en reste pas moins sa qualité maîtresse, au-dessus de tout éloge. Elle le conduit jusqu'au sacrifice, jusqu'à la mort,

même quand il la voit au terme de l'effort. La blessure elle-même ne l'arrête pas ; il la dédaigne. Il est vrai de dire que sa sensibilité nerveuse, très au-dessous de la nôtre, ne lui fait pas ressentir la douleur aussi violemment qu'à nous-mêmes.

A Doué, au cours des opérations contre Samory, le commandant Lartigues mentionne, en son rapport, des tirailleurs qui, traversés de balles, venaient à lui, présentaient les armes régulièrement en disant : « Y en a blessé » et montraient leurs plaies, puis reposaient les armes et attendaient, l'arme au pied, que le docteur soit venu les panser.

Au cours d'un des combats sous Kotopa (Dahomey), un grand sergent toucouleur reçoit une balle qui lui casse un doigt. Il vient « rendre compte » au lieutenant qui l'envoie à l'ambulance. Quelques instants après, l'officier le voit revenir à sa section, souriant, tenant en main quelque chose qui ressemble à une cartouche : « Ça y en a pas cartouche, liét'nant, ça y a mon doigt. » Et le sous-officier, après un pansement à sec (nous n'avions pas d'eau depuis quarante-huit heures), remettait placidement son doigt en sa cartouchière. Le lendemain, cependant, notre amputé « gagnait fièvre » ; on l'eût eue à moins, et cela lui enleva le sourire. Car, si le Soudanais accepte, avec la sérénité d'un héros d'Abel Faivre, la promenade du scalpel dans les plaies les plus profondes de son anatomie, en revanche il arrive que son moral n'offre pas toujours beaucoup de résistance à la maladie « qui ne se voit pas ».

Cette esquisse du tirailleur en campagne ne serait pas complète si, à ses qualités énumérées, on n'ajoutait pas ses aptitudes au service de reconnaissance de jour et de nuit, au service de sûreté de jour (de nuit, avec quelques réserves).

Aux avant-gardes, comme aux reconnaissances isolées, au service de sûreté en marche, d'une façon générale, rien ne vaut l'œil du tirailleur, ce familier de la brousse, cet habitué du paysage et de ses hôtes de toute espèce, cet accoutumé de tous ses aspects à toute heure claire ou obscure, de toute cette ambiance dont il a toujours fait partie intime pour ainsi dire, où il a conservé intacts ses sens d'oreille et d'œil qu'émousse souvent si vite, chez l'Européen, la vie enfiévrée des cités. On peut aveuglément, et sourdement, se fier aux observations de ce coureur de la campagne : elles ne sont, en particulier, jamais soumises à l'impressionnabilité nerveuse (surtout de nuit) à laquelle se soustrait difficilement l'Européen.

Un défaut, malheureusement, de cette armure du soldat noir, c'est sa propension au sommeil, — en dehors de toute maladie du même nom. Le Sénégalais est un disciple du poète qui a dit : « Le sommeil est le premier des mets au banquet de la vie. » Le Sénégalais n'est pas un noctambule, il ne se déplace guère la nuit ; il ne sait pas non plus veiller : « Veiller, n'a pas connaî », avoue-t-il lui-même. Le jour, il incarnera, jusqu'à la rigidité du vieux grognard en face du Petit-Caporal, le respect de la con-

signe (1). De nuit, ce sera souvent une loque en laquelle il ne faudra avoir qu'une confiance limitée, comme sentinelle. A certains postes de la Côte d'Ivoire, au milieu de la campagne peu sûre, pour être certains de l'efficacité, de la réalité de faction des noirs, nous avions été obligés de recourir à ce stratagème : nous imposions à chaque sentinelle la répétition du cri : « Sentinelle, veillez ! » poussé tous les quarts d'heure par la plus éloignée ; la plus rapprochée devait, en outre, près du blockhaus, faire retentir un gong. Mais le contrôle nous révélait souvent que nos hommes ne répétaient leur « Sentiné oueillez ! » que dans un rêve pesamment poursuivi, et que même la sentinelle du blockhaus ne frappait sur le gong que par un mouvement réflexe de son pied relié au marteau frappeur par une ficelle ! Il n'y a pas de théorie ni de punition qui puissent venir à bout de l'inerte somnolence du tirailleur. Et c'est malheureusement à cette faiblesse que sont dues bien des terribles surprises, voire de douloureuses catastrophes comme celle, pour ne citer que la plus retentissante, où succomba presque tout entière, au seuil de Tombouctou, la colonne Bonnier.

Ces exemples eux-mêmes n'instruisent pas le tirailleur dont la torpeur ne peut être secouée, pas plus

(1) Un jour, ou plutôt une nuit, il fallut l'intervention personnelle d'un officier des volontaires sénégalais auprès d'une de ses sentinelles ayant reçu la consigne de ne laisser personne sortir du carré-bivouac après le coup de sifflet de retraite pour mettre fin aux affres du colonel Dodds, commandant en chef, auquel le tirailleur refusait obstinément l'accès aux feuillées extérieures.

aux nuits de campagne de l'Afrique centrale qu'elle ne put l'être aux nuits tropicales de Madagascar. Combien de fois ne nous est-il pas arrivé, au cours de rondes, d'avoir à réveiller les sentinelles endormies et de regagner nos tentes, avec le mot de résignation en face de cette insurmontable force d'inertie : « Tout est tranquille ! Sénégalais, dormez !!! »

Tel est donc, en somme, avec toutes ses qualités, dont quelques-unes des plus hautes et des plus brillantes, et ses tares légères, cet auxiliaire précieux, indispensable, inséparable de toute conquête africaine. Pour le maintenir et le conduire dans une discipline exacte, il faudra, de la part du chef, une connaissance approfondie de son caractère, de ses aptitudes, de ses défauts. Plus impérieusement que pour une troupe européenne devra s'imposer au gradé l'étude de ce caractère parfois susceptible, sensitif, émotif à la façon de celui d'un enfant, l'étude de ses mœurs d'où relève sa rudimentaire éducation, l'étude de son sens moral, car il en a un aussi, l'étude enfin de ce qui sommeille en lui d'intelligence sous l'instinct. Alors on ne s'exposera pas, dans le commandement, à de fâcheuses erreurs qui portent atteinte au prestige de celui qui l'exerce. Alors on évitera des actes d'indiscipline, occasionnés le plus souvent par des mesures intempestives ou de petites injustices commises de bonne foi.

Alors l'officier, le premier mouvement d'étonnement passé, arrivera promptement, ayant bientôt compris cette nature en somme peu compliquée, à s'attacher à

ce soldat dont il sentira l'affection l'entourer, la fidélité lui être acquise, l'absolu dévouement lui devenir un appui de tous les instants.

Que cet officier demeure bien convaincu que nulle part plus que chez ces noirs, auxquels il aura parlé avec sa raison et avec son cœur, il ne retrouvera à un aussi haut degré, dans l'expression de ces sentiments, la récompense de ses efforts.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

sur l'augmentation des effectifs noirs

L'augmentation des effectifs noirs est une question d'actualité, presque entrée dans une période de réalisation. Son protagoniste le plus ardent, le lieutenant-colonel Mangin, expose dans un travail très documenté, *La Force noire*, les raisons qui militent impérieusement en faveur de cette augmentation d'effectifs et de la destination de ceux-ci qui en est, pour lui, la conséquence.

Sa thèse, en résumé, est la suivante : remplacer, en cas de mobilisation, les troupes blanches et mêmes indigènes d'Algérie, amenées en appoint de notre effectif de guerre métropolitain, par des troupes noires dont le rôle serait de tenir en respect nos colonies septentrionales d'Afrique. Entre parenthèses, le colonel Mangin ne va pas jusqu'à caresser le rêve utopique du général Bonnal qui voudrait employer les troupes noires comme troupes de choc dans nos opérations de guerre européenne. Connaissant le Sénégalais, on entrevoit diffici-

lement la possibilité de l'amener à jouer ce dernier rôle — même au point de vue dignité nationale.

La seule partie du projet Mangin qui ne puisse rencontrer d'opposition est celle relative à l'accroissement des effectifs, la partie très discutable est celle de leur destination.

Ne semble-t-il pas raisonnable tout d'abord que cet accroissement reconnu nécessaire de nos forces participe avant tout à l'achèvement de notre domination africaine? Les événements eux-mêmes le commandent. Ici une petite digression est nécessaire. On a malheureusement la fatale habitude en France de lire la carte d'Afrique sans se soucier assez de son échelle. On la considère généralement, séparée du continent et, en sorte de comparaison réflexe, à l'échelle de la carte de France, quelques pages avant dans l'atlas. Il y a quelques années courait, dans les milieux coloniaux l'anecdote authentique de ce ministre des colonies auquel on présentait une carte du Soudan tirée pour l'édification du public au sujet d'un projet, et sur laquelle on avait tracé, à l'échelle de la carte, une France forcément toute petite. « Malheureux ! Effacez vite ça, s'écria le ministre; jamais personne ne voudrait croire que la France est plus petite que le Soudan, et ceux qui consentiraient à le croire seraient plongés dans le plus grand effroi au sujet de notre conquête ! »

C'est un peu cette autre anecdote vécue. Comme nous accompagnions à l'un de ces départs, jeunes

sous-lieutenants comme lui, le camarade Largeau : « Ne me chargez pas du moins, nous dit-il, de commissions comme celle de l'administrateur X. que j'ai vu hier. Sachant mon père au Congo et apprenant ma destination à Saint-Louis, « vous allez vous trouver près de votre père, me dit-il, ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de lui ! » Ce professionnel pourtant semblait ignorer que 3.000 kilomètres allaient séparer le père et le fils. Et voilà comment nombre de Français (les professionnels n'en ont pas la spécialité) vivent dans l'ignorance des rapports de dimensions de la France et de ses colonies.

Or, pour en revenir à notre Afrique équatoriale, de l'Adrar au désert de Libye, du Darfour à l'Oubanghi, nous avons, sur un territoire égal à celui de l'Europe, une population peu dense, il est vrai (une vingtaine de millions d'habitants), mais combien turbulente ! tenue en respect par une dizaine de mille de nos soldats. Éparpillés en poussière de poste sur une pareille étendue, comment s'étonnerait-on des accidents Fiegenschuh, Moll, etc., pour ne parler que des plus récents et des plus connus, car combien d'autres faits de moindre ampleur, où des nôtres tombèrent, glorieux inconnus, sont passés sous silence pour ne pas effaroucher la métropole !

Eh bien, si nos effectifs noirs doivent être accrus, et personne, encore une fois, ne peut en contester la nécessité, la première idée qui s'impose c'est d'utiliser cet accroissement au renforcement de nos troupes

d'occupation centre-africaine. Déjà, en janvier dernier, le colonel Goullet a demandé, pour le Congo où il allait partir, le doublement des effectifs affectés à cette colonie : 8.000 hommes. Il doit en être *a fortiori* de même plus on s'éloigne de l'Atlantique vers la mer Rouge. Il faudrait donc porter nos effectifs noirs à 20.000 ou 25.000 hommes. On peut, semble-t-il, arriver sans trop de difficultés à ce recrutement en puisant même au seul réservoir actuel possible du Soudan dont le dénombrement masculin donne environ 2 millions et demi d'habitants — si l'on en croit les statistiques d'administrateurs souvent avides de réclames de peuplement et toujours prêts à frapper le sol pour en faire sortir des légions... sur le papier.

Tout fait supposer que, malgré la facilité apparente avec laquelle a été recruté le bataillon de Colomb-Béchar, bataillon d'essai de garnison noire au Sud algérien, tout fait supposer qu'on n'arrivera guère à un chiffre supérieur en recrutement normal. D'abord parce que, de même qu'en France, les déchets sont nombreux en cette population mâle amenée à l'adolescence dans des conditions d'hygiène souvent douteuses. Et puis, tout n'y est pas propre au service, témoin notre recrutement de volontaires en 1892. Enfin, on ne dépassera guère ce chiffre, car, malgré la modicité de tarif du tirailleur — resté bas prix dans le renchérissement général, — cet accroissement d'effectif élèverait la dépense nécessaire à une somme de millions assez coquette et facile à calculer.

*

Prenons l'effectif de 25.000 hommes. La très faible longévité du noir n'admet guère plus, et proportionnellement, de 37.500 retraités (1). Supposons qu'après quinze ans les non-gradés se retirent, environ 33.000 ; qu'une moitié des caporaux, n'ayant pas de chances d'arriver sous-officiers, les suivent, environ 1.500 ; que l'autre moitié, au contraire, des caporaux et tous les sous-officiers se retirent avec le maximum de retraite, campagnes comprises. Nous aurons ainsi, d'après le tarif des pensions du décret du 25 septembre 1905 :

33.000 soldats retraités à 135 francs.	4.550.000 fr.
1.500 caporaux retraités à 165 francs	247.500
1.500 caporaux retraités à 385 francs	577.500
1.500 sous-officiers retraités à 472f 50	708.750
Total.	5.988.750 fr.

ou 6 millions en chiffres ronds.

En y ajoutant 6 millions de soldes ou de frais connexes, on arrive au total de 12 millions au minimum. Il est fort douteux que les projets budgétaires consentent, de longtemps, à dépasser ce chiffre, surtout lorsque, comme c'est le cas, les dépenses de la Guerre croissent annuellement de 61 millions en camps d'instruction, retraites proportionnelles, suppléments munitions, remplacement d'armement, automobilisme, aéronautisme..., etc., sans parler des casernements !

(1) Exemple proportionnel à celui établi par le Capitaine *** (*Revue de Paris*, février 1910).

MER MÉDITERRANÉE

TANGER · ALGER · ORAN · TUNIS · TRIPOLI · ALEXANDRIE · PORT-SAID · SUEZ · LE CAIRE · GHADAMES · ALGÉRIE · SAHARA · RIO DE ORO (Espagne) · St LOUIS · SÉNÉGAL · DAKAR · GAMBIE (Angl.) · GUINÉE (Port.) · SIERRA LEONE (Angl.) · LIBERIA (Rép. indép^te) · TOMBOUCTOU · SOUDAN · KAYES · SÉGOU · SIKASSO · SAY · CÔTE DE L'OR (Angl.) · TOGO (All.) · DAHOMEY · KOTONOU · NIGERIA (Angl.) · Niger Fl. · Lac Tchad · ABECHER · CHARI · Chari · OUBANCHI · BANGUI · Oubanghi · CAMEROUN (All.) · LIBREVILLE · CONGO · LOANGO · BRAZZAVILLE · Congo Fl. · Nil Fl. · FACHODA · DJIBOUTI · Lac Victoria · Lac Tanganika · OCÉAN ATLANTIQUE · France à l'éch^lle de la Carte

Croquis de l'Afrique occidentale et centrale française

 Territoire soumis à l'occupation des troupes noires (12 000 tirailleurs)

La sagesse semble donc commander de se limiter à cette augmentation d'effectif consacrée uniquement à l'œuvre si vaste de notre domination centre-africaine.

In medio stat virtus.

Recourir, en forçant la note, au recrutement noir pour récupérer au service de la métropole les troupes d'Algérie est une pensée qui procède du regret de constater la diminution d'effectif (due à l'abaissement de la natalité) de notre armée permanente. Libérons-nous plutôt de ce regret en restant convaincus que nous trouverons, dans le trésor intact de nos vertus guerrières, la compensation du nombre et que notre valeur militaire héréditaire saura suppléer à la défection de quelques milliers d'hommes.

Et puis, que les partisans du nombre se consolent en se persuadant que cet accroissement immodéré du recrutement noir, pour venir garnisonner en Algérie, serait plus la cause d'inconvénients que la source de profits (1). Et cela pour de multiples raisons dont les meilleures sont les suivantes :

1° Cet appel des tirailleurs soudanais en Afrique septentrionale ne pourrait aller, comme il a été dit, qu'au détriment de la sécurité de notre Afrique équatoriale ;

2° Quoi qu'on pense de l'acclimatement des noirs en Algérie, celui-ci ne saurait être poursuivi sans de

---

(1) La *Dépêche de Toulouse,* qui, séduite à l'origine par le projet d'appel aux noirs pour l'occupation de l'Algérie, patronnait d'emblée cette idée, vient de reconnaître elle-même (juillet 1911), sous la signature « Dux », que les

graves mécomptes, en dépit de l'optimisme auquel peut donner lieu une expérience encore inachevée. Qu'on se reporte, en effet, à Madagascar où le Sénégalais n'a pu être utilisé sur les hauts plateaux d'Émyrne qu'en des occasions en nombre restreint. Le Soudanais est, vérité de La Palice, un soldat du Soudan, créé pour lui, pour son sol, pour son ciel, pour son soleil. Ne le tuons pas en forçant, sans grâce, son talent, sous des climats pour lesquels il n'est pas fait, témoin encore les nombreux indisponibles du bataillon du Maroc ;

3° Ne le gâtons pas, par surcroît, en l'engarnisonnant à côté de troupes blanches ou mi-blanches. Ne risquons pas ainsi d'éveiller sa curiosité et ses désirs à des besoins dont il ne ressent pas la nécessité et dont la satisfaction ne pourrait que diminuer à nos yeux ses saines et fortes qualités. Gardons le plus long-

---

essais pratiques du Sud-Algérien ont été désastreux, « rien qu'au point de vue sanitaire ». Voici un tableau saisissant de ses statistiques :

Effectif : 400 hommes.

Décembre,	indisponibles :	104 ;	journées	d'indisponibilité :	372.
Janvier,	—	104 ;	—	—	268.
Février,	—	65 ;	—	—	228.
Mars,	—	128 ;	—	—	512.

Différentes causes d'indisponibilité : affections pulmonaires, principalement bronchites, amygdalites.

Chiffre des décès au 1er juin : 25, soit plus de 6 %. L'enquête médicale donne 30 % de filariens, et 80 % des décès dus à la tuberculose pulmonaire. Tout cela justifie l'air de résignation du tirailleur qui, là-bas, soupire tristement : « Pays-là, y a pas bon ! »

Il n'est pas inutile, enfin, de remarquer que cette troupe est commandée par l'un de nos officiers de l'armée coloniale les plus brillants, les plus éclairés, les plus avisés, un héros d'Afrique, un maître dans l'art de manier les Tirailleurs noirs : le commandant Mouveaux.

temps possible son âme simple des contacts pernicieux ou amollissants. Souvenons-nous du Ouolof!

4° Si l'on trouve, pendant quelques années, assez facilement à alimenter le recrutement noir pour l'Algérie, rien n'est moins certain que cela continue longtemps, surtout lorsque aura disparu l'attrait du Maroc. Quand le Soudanais sera convaincu qu'on ne l'enrôle que pour le service de garnison, sans plus d'espoir de guerre ni de colonne aux pays nord-africains, la prime, même surélevée, ne l'attirera guère, seule, vers l'engagement;

5° Enfin consolons-nous en pensant que cet accroissement de forces militaires, en ce pays où, comme partout, l'armée se recrute dans le civil, nuirait d'autant à la main-d'œuvre déjà si rare et pourtant si nécessaire à ces terres neuves. Et n'étendons pas inconsidérément, par la multiplicité des retraites, la plaie du fonctionnarisme au peuple noir.

En résumé, sachons limiter notre effort et le tendre à conserver dignement, sur ce continent noir où les vieux peuples civilisés se sont taillé chacun une part, la nôtre marquée largement de notre empreinte. Là, du moins, nos armes n'ont rien à céder aux menées diplomatiques. Là, nous sommes bien chez nous, ayant payé d'assez de sang notre droit d'occupant, et nous n'y relevons même pas de la fine satire de ce pince-sans-rire d'Hervieu lorsqu'il dit :

« Les droits de l'Europe sur l'Afrique constituent, après celles de la vapeur et de l'électricité, la plus

grandiose découverte du dix-neuvième siècle. Tout l'honneur en revient à la diplomatie contemporaine. Lorsque assez de puissances ont jeté assez de leur dévolu sur assez de continents noirs, un congrès se réunit. La flibusterie internationale y reçoit une consécration cérémonieuse. Entre voisins de table, autour du tapis vert, on se passe, comme des assiettes de dessert, tous les droits imaginables sur le Maroc, le Nil ou le Congo. Parfois, cependant, on se dispute ces droits avec aigreur ; on se les vend, on se les échange. Il advient même qu'on les superpose les uns aux autres. »

En dépit de ce tableau caustique, nous n'en sommes pas, là-bas, aux heures de discussions, d'expertises, de conversations diplomatiques. Notre conquête a consacré nos droits, il ne s'agit que de les faire respecter en imposant le nombre aux sultans trafiquants de chair noire et aux caravanes de marchands d'esclaves qui, seuls, peuvent trouver à redire à notre domination (1).

---

(1) Souvent les petits rois de brousse accueillent eux-mêmes, sinon avec enthousiasme, du moins avec la meilleure philosophie du monde, un protectorat qui les libère des ennuis du pouvoir en leur maintenant leurs profits. Exemple : aux premiers jours de notre administration... — mettons, à Madagascar, — en une certaine région... — disons, pour fixer les idées et ne pas souligner de noms cette anecdote vécue, entre Ikopa et Betsiboka, — il fallait donner des explications nécessaires au roi du territoire. Un des résidents, dont l'action devait s'étendre sur une partie de ce territoire, convoqua le roi et dit à l'interprète : « Explique à Sa Majesté que, dorénavant, tout le pays, à partir de telle ligne jusqu'à l'Ikopa, est au résident un tel ; tout le pays, à partir de la même ligne jusqu'à la Betsiboka, est à moi. »

Traduction, long palabre, etc.

« — Eh bien, dit le résident, Sa Majesté a-t-elle compris ? — Oui, le roi bien comprendre. — Et que dit-il ? — Lui dit comme ça (il n'y a pas de bonne traduction sans l'expression « comme ça »), lui s'en f... (autre locution courante

Nous avons conscience d'accomplir là une œuvre libératrice et salutaire.

Que les âmes timorées ne s'effarent pas ! Les 25.000 tirailleurs que nous y solderons ne seront que pour assurer la tranquillité de ces contrées lointaines où les temps s'accompliront au mieux pour le bonheur des êtres qui sont blancs ou noirs... et la paix des choses qui sont tricolores !

Et si, en quelque accident inhérent à toute conquête de l'Humanité sur la Barbarie, coule avec le nôtre un peu de sang de nos tirailleurs, souvenons-nous de la belle parole de Michelet : « Telle est la vertu du sang noir que là où il en tombe une goutte, tout refleurit..., c'est la fontaine de Jouvence. »

---

d'interprète sans esprit d'offense). — Mais je ne lui demande pas cela à cette... (gazons) ...-là ! Je veux qu'il comprenne et me dise si cela est bien ainsi. Et, tiens, pour être tout à fait clair, tu vas lui dire ceci : « Tous ceux qui boivent de l'eau des rivières qui vont dans l'Ikopa sont au résident un tel ; tous ceux « qui boivent de l'eau des rivières qui vont dans la Betsiboka sont à moi. » As-tu compris ? — Moi bien comprendre. — Eh bien, explique-lui ça. »

Retraduction, relong palabre.

« — As-tu bien expliqué ? — Oui, moi dire : « Tous ceux... », etc., etc. — Bien. Et que dit le roi ? — Le roi, lui, dit comme ça, lui s'en f..., à cause... lui boit de l'eau de la mare ! »

Combien sont-ils de ces roitelets qui, après la conquête française, boivent l'eau de la mare !

TABLE DES GRAVURES

TABLE DES MATIÈRES

Nancy, imprimerie Berger-Levrault

Nancy, impr. Berger-Levrault